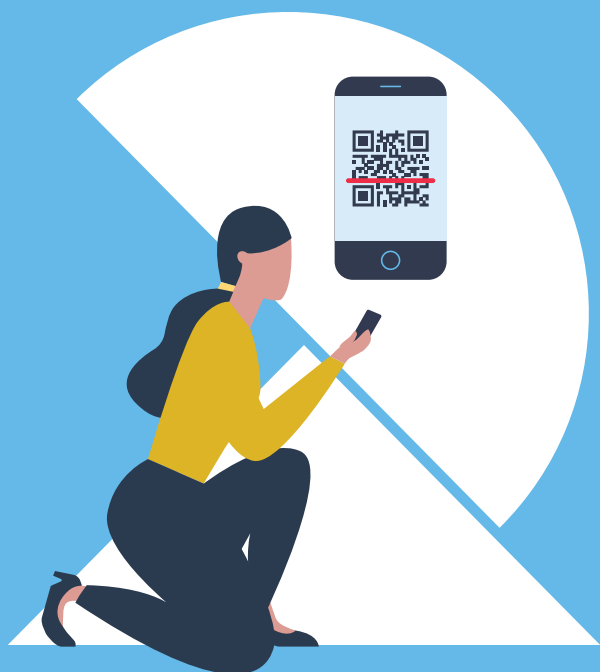


Rétrospective de l'année



Suivez Febelfin sur internet
et sur les réseaux sociaux.



Inscrivez-vous à notre [newsletter](#)
pour recevoir toutes nos actualités.

www.febelfin.be

TABLE DES MATIÈRES

- 4 Édito
- 5 Chiffres clés
- 6 Quel est le rôle de Febelfin ?



01

Financement de l'économie

- 8 Retail Banking et Corporate Banking



02

Sécurité, solidité et constante conformité du secteur financier

- 11 Regulatory affairs
- 14 Tax Affairs
- 14 Paiements et opérations
- 20 Asset Management & Private Banking
- 21 Financial Markets & Infrastructure



03

Banque numérique

- 22 Payments & Operations
- 24 Retail Banking



04

Banque durable et au service de la société

- 28 Regulatory Affairs & Retail Banking
- 29 Retail Banking
- 33 Asset Management & Private Banking
- 34 Corporate banking & Sustainable Finance
- 37 Sustainable Finance
- 39 Regulatory affairs & Asset Management & Private Banking
- 40 Retail Banking
- 40 Social Affairs

- 46 Mot de conclusion
- 47 Annexe : le rapport de durabilité de Febelfin

Édito

L'année 2022 aura été synonyme de nombreux **défis et opportunités** pour le secteur financier. Notre rapport annuel est l'occasion de faire le point sur tous les accomplissements réalisés, les projets en cours et les perspectives pour l'avenir.

Tout d'abord, 2022 a marqué le début de la **guerre en Ukraine**. Le conflit a contraint de nombreuses personnes à fuir leur domicile et à chercher refuge ailleurs. Le secteur bancaire a joué un rôle primordial en permettant aux réfugiés ukrainiens de pouvoir bénéficier du **service bancaire de base** et d'**échanger leurs hryvnias contre des euros**. Ces mesures – parmi d'autres mises en place – leur ont ainsi permis de participer rapidement à la vie quotidienne de notre société.

Outre les effets dévastateurs de cette guerre sur les civils, celle-ci a amplifié la **crise énergétique** qui se profilait déjà suite à la récession liée à la pandémie du coronavirus. Ces crises successives ont indéniablement un impact significatif sur le secteur financier. Malgré tout, les banques n'ont eu de cesse d'assumer leurs responsabilités et de remplir leur **rôle sociétal**. Elles ont continué à **accorder des crédits** et ont assisté les particuliers et entreprises en proie à des difficultés financières. Cinq mois après l'introduction des mesures de soutien, plus de 10.000 crédits immobiliers avaient bénéficié d'un report de paiement.

Dans le contexte actuel, notre société a plus que jamais besoin d'une **politique ambitieuse** qui soutient la **croissance durable**. Cette croissance n'est possible que si **la rentabilité, les investissements et l'entrepreneuriat** sont **stimulés**. Pour pouvoir continuer à soutenir pleinement l'économie, surtout en période de crise économique et d'incertitude, un secteur bancaire **fort et sain** est nécessaire.

Mais le secteur n'est évidemment pas à même de relever, à lui seul, tous ces défis. **Un partenariat avec les pouvoirs publics** s'avère, en effet, essentiel pour assurer aux citoyen-ne-s et entreprises un avenir radieux dans une **société durable et inclusive**.

Notre volonté est de rester un **partenaire constructif** des pouvoirs publics dans nombre de domaines : financement de l'économie, transition vers une société durable, innovation et inclusion digitale, lutte contre la criminalité financière, etc. Febelfin et ses membres ne ménagent pas leurs efforts pour multiplier les initiatives dans ces domaines et souhaitent poursuivre dans cette voie.

Je suis, dès lors, plus que ravi de partager avec vous nos actions et temps forts de 2022.

Je vous souhaite une agréable lecture.

Karel Baert



CHIFFRES CLÉS

Le secteur financier belge en quelques chiffres clés :



Il y a **81**
banques en Belgique ¹

MISSIONS DE BASE

287,2
milliards €

Crédits aux ménages

169,3 milliards €

Crédits aux entreprises belges
non financières

60,0 milliards €

Crédits aux pouvoirs publics belges

(01/2023; sur base territoriale) ¹



45.420
personnes employées
dans le secteur bancaire

3.138 personnes recrutées
en 2021
(chiffres provisoires) ²



En 2022, en excluant
les refinancements,
ce sont plus de
255.000 contrats de
crédit hypothécaire
qui ont été conclus pour un montant
total de près de

43 milliards € ⁴

En 2022, ce sont près de 324.380
contrats de crédit aux entreprises
qui ont été conclus pour un montant
total de près de

59,3 milliards € ²

300,8
milliards €
sur les carnets
d'épargne réglementés ¹



- 16,7% de l'argent épargné en 2022 a été dans des fonds. Ceci est plus que la moyenne européenne (9,3%). ⁸
- Depuis 2014, plus de 74 milliards d'euros ont afflué de manière cumulée vers des fonds. ⁸
- 1,796 million de Belges détenaient conjointement un encours de 20,7 milliards d'euros sous la forme de fonds d'épargne-pension. ⁸
- L'actif net des fonds commercialisés publiquement en Belgique s'élevait fin septembre 2022 à 263,5 milliards d'euros. ⁶



9,0%

rentabilité des
capitaux propres ³



15,1
millions

d'abonnements à la
banque en ligne

11,5
millions

d'abonnements à
la banque mobile

(2022 chiffres provisoires) ²



A la fin du premier semestre 2022,
l'encours des crédits à la
consommation ⁵ était de

27,5 milliards €

91,2% de l'épargne est
convertie en crédits ¹



2,77 milliards
de paiements par carte en 2021 ⁶

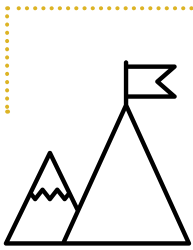
dont **66,3%**
paiements sans contact (chiffre 2022) ⁷



1,6 milliard € de taxes bancaires (outre le fardeau fiscal
traditionnel sur les sociétés, le secteur bancaire contribue également par
des contributions spécifiques pour les finances publiques) ²

¹ source : BNB - ² source : Febelfin - ³ source : EBA - ⁴ source : UPC - ⁵ source : SPFE - ⁶ source : ECB - ⁷ source : Worldline - ⁸ source : BEAMA

QUEL EST LE RÔLE DE FEBELFIN ?



Mission

Développer un secteur financier qui répond aux besoins de la société.



Valeurs

- responsable, collaboratif, orienté objectifs
- proactif
- innovant
- crédible

4 missions de base



Prendre position

pour et par les membres



Lobbying

au niveau régional, national et européen, mais aussi en participant aux négociations sociales et en nouant le dialogue avec un large réseau de parties prenantes.



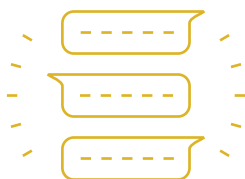
Fournir des services

- informer
- interpréter et conseiller
- accompagner des projets
- former via Febelfin Academy



Communiquer

avec les membres et le grand public et participer à des débats professionnels, politiques, sociaux et éducatifs.



“En tant que porte-parole du secteur financier, Febelfin a répondu à **537** appels de la presse en 2022.”

Objectifs stratégiques



Besoins

Répondre aux besoins financiers quotidiens à toutes les étapes de la vie.



Services

Mettre des services financiers innovants, sûrs et de qualité à la portée de tou-te-s les citoyen-ne-s.



Ouverture

Œuvrer pour un environnement réglementaire et commercial stable, durable et équitable.



Financement

Apporter les bonnes réponses aux besoins de financement des particuliers, des entreprises, des pouvoirs publics et de leurs projets.



Dialogue

Être à l'écoute des besoins de la société et nouer le dialogue avec un large réseau de partenaires et parties prenantes qui souhaitent tendre ensemble vers un secteur financier durable.

Les objectifs stratégiques ont été traduits en quatre priorités, qui peuvent encore être élargies :



**Financement
de l'économie**



**Sécurité, solidité et
constante conformité
du secteur financier**



Banque digitale



**Banque durable
et au service
de la société**

Ce rapport annuel est construit autour de ces quatre piliers prioritaires. Chaque pilier reprend une sélection de projets les plus importants menés en 2022 par les différentes Business Lines de Febelfin. La plupart de ces projets ont un caractère évolutif et continuent de ce fait d'être suivis en 2023.

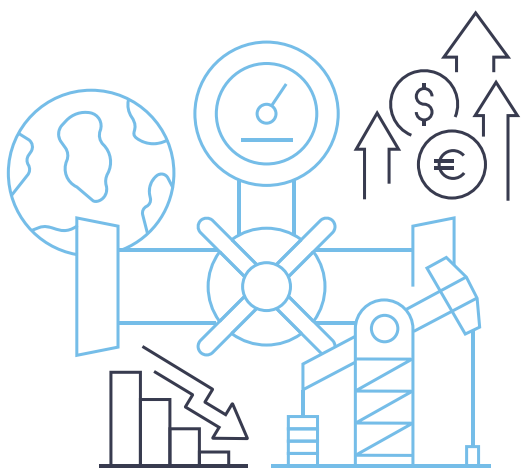
01. Financement de l'économie

La mission de base des banques est, évidemment, **le financement de l'économie**. Ce sont les banques qui créent des opportunités de croissance pour les personnes et les entreprises et qui permettent à l'économie de tourner.



Retail Banking et Corporate Banking

2022 : année de la crise énergétique



En 2022, les banques ont apporté leur soutien aux consommateurs-trices, entreprises et indépendant-e-s durement touché-e-s par la crise énergétique. Les banques ont ainsi proposé un **report des paiements des crédits immobiliers aux particuliers** – moyennant le respect de certaines conditions – mais aussi des solutions sur mesure pour les entreprises et les ménages qui n'entraient pas dans les conditions. Ces mesures de soutien constituaient un engagement unique en Europe occidentale. En parallèle, les banques ont continué d'accorder de nombreux crédits aux entreprises et aux particuliers tout au long de 2022.

REPORT DE PAIEMENT POUR LES CRÉDITS IMMOBILIERS

En septembre 2022, le secteur financier s'est engagé à assister au mieux les particuliers en créant un cadre rendant possible un report général des paiements concernant les crédits immobiliers. Les personnes qui ont été financièrement touchées par la crise énergétique ont pu demander un tel report si elles remplissaient les conditions d'éligibilité.

Le report de paiement du capital pour un crédit immobilier impliquait que l'emprunteur-se n'était pas tenu-e d'effectuer de remboursement de capital pendant 12 mois. La durée du crédit a été prolongée de la période de report de paiement. Les banques se sont engagées à ne pas facturer les frais de dossier ou administratifs d'usage. Le report de paiement pouvait être demandé au cours de la période allant du 1^{er} octobre 2022 au 31 mars 2023 inclus.

SOLUTIONS SUR MESURE POUR LES PARTICULIERS

Les particuliers qui rencontraient des difficultés financières mais qui n'entraient pas dans les conditions pouvaient aussi contacter leur banque pour trouver **une solution individuelle**. Febelfin a encouragé les ménages à dialoguer avec leur banque. Febelfin a, en outre, élaboré et diffusé une **brochure** intitulée « Parlez-en avec votre banquier avant qu'il ne soit trop tard ». Celle-ci offre une vue d'ensemble des options disponibles en cas de difficultés de paiement.

Au 2 février 2023, 10.441 crédits immobiliers avaient bénéficié d'un report de paiement, dont 73% (soit 7.605) dans le cadre de Febelfin. Le montant moyen de l'interruption de paiement des familles touchées était d'environ 468 euros par mois.

SOLUTIONS SUR MESURE POUR LES ENTREPRISES

Concernant les entreprises, les banques ont mis là aussi tout en œuvre pour les aider à traverser cette situation économique difficile. Les entreprises qui risquaient de connaître des difficultés financières en raison des prix élevés de l'énergie ont été invitées à contacter leur banque pour rechercher une solution éventuelle adaptée à leur cas.

Il existe **différentes possibilités** pour proposer des solutions individuelles aux entreprises ou aux indépendant-e-s. Les entreprises peuvent ainsi demander un report du remboursement du capital, mais aussi

un financement complémentaire, une prolongation de la durée de leur crédit, voire une combinaison de ces formules, sinon une option alternative.

La brochure « **Parlez-en avec votre banquier avant qu'il ne soit trop tard** » donne un aperçu des différentes solutions possibles en cas de difficultés financières.

Par ailleurs, Febelfin **suit de près la situation financière des entreprises** et mesure régulièrement l'évolution des retards de paiement. Les chiffres les plus récents ne montrent pas une augmentation de ceux-ci.



02. Sécurité, solidité et constante conformité du secteur financier



La détection de la fraude financière et la lutte contre la criminalité restent des défis importants, et les banques ont un rôle crucial à jouer en la matière. La **lutte contre le blanchiment d'argent et la fraude en ligne** sont considérées comme des points prioritaires pour Febelfin et les banques belges. Cependant, il est important de souligner que cette problématique est **un fait de société** qui nécessite une **responsabilité partagée**. C'est pourquoi la collaboration avec les autorités et les différentes parties prenantes est essentielle pour atteindre cet objectif. La lutte contre la fraude nécessite une collaboration non seulement avec les autorités, mais aussi avec d'autres acteurs importants tels que les télé-

communications. À cet égard, il est important de trouver un juste équilibre entre la sécurité des données et la lutte contre la fraude.

Il va sans dire que la sécurité et la solidité du secteur financier ne se limitent pas à la lutte contre la criminalité financière et englobent d'autres aspects. Le secteur financier doit en permanence respecter de nombreuses lois et règlements, tant au niveau national qu'eupéen, et s'y adapter de la manière la plus efficace possible.

En outre, le secteur financier doit constamment se conformer et s'adapter de manière efficace aux nombreuses législations et réglementations qui émanent tant du niveau national qu'eupéen.

Regulatory affairs

Suivi des dossiers 'Compliance'

GUERRE EN UKRAINE : IMPLÉMENTATION DES SANCTIONS À L'ENCONTRE DE LA RUSSIE ET DE LA BIÉLORUSSIE

2022 a marqué le début de **la guerre en Ukraine**. Celle-ci a provoqué – et provoque toujours – des souffrances humaines indicibles et de nombreux-ses habitant-e-s sont contraint-e-s de quitter le territoire pour chercher une protection au sein de l'Union européenne. En peu de temps, ils et elles ont dû s'organiser pour fonctionner au mieux dans un environnement totalement nouveau.

Dès la première offensive militaire russe sur le sol ukrainien, fin février 2022, l'Union européenne a réagi en imposant à la Russie de nouvelles **sanctions économiques**. Entre le 23 février et le 16 décembre 2022, pas moins de 9 paquets de sanctions ont été adoptés par les dirigeants européens.

Les sanctions comprennent à la fois des mesures restrictives ciblées (sanctions individuelles) et des sanctions économiques générales visant les secteurs de la finance, du commerce, de l'énergie, des transports, de la technologie et de la défense. Ces sanctions économiques ont pour objectif de déstabiliser la Russie pour tenter d'empêcher la poursuite de l'agression.

Ces sanctions font l'objet d'un examen constant et de renouvellements fréquents auxquels les banques doivent pouvoir s'adapter et se conformer immédiatement. Febelfin a donc **multiplié les contacts** avec les **régulateurs belges et européens** en vue de s'assurer que ces règles soient adéquatement interprétées et appliquées.



COOPÉRATION RENFORCÉE DANS LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Depuis la création, en juin 2021, de **la plateforme de concertation AML** entre les secteurs public et privé, Febelfin a assisté à sept réunions avec les différentes parties prenantes (CTIF, FSMA, BNB, Trésorerie, Police judiciaire, PayBelgium et Assuralia) en vue de discuter de diverses problématiques en matière de **lutte contre le blanchiment d'argent**.

Dans la limite de ce qui est permis par le cadre légal, des échanges fructueux ont porté sur divers sujets tels que la crise en Ukraine, l'usage de cryptomonnaies dans certaines opérations suspectes, l'approche basée sur les risques utilisée par les banques dans l'analyse des dossiers ou encore les flux financiers liés au trafic de stupéfiants.

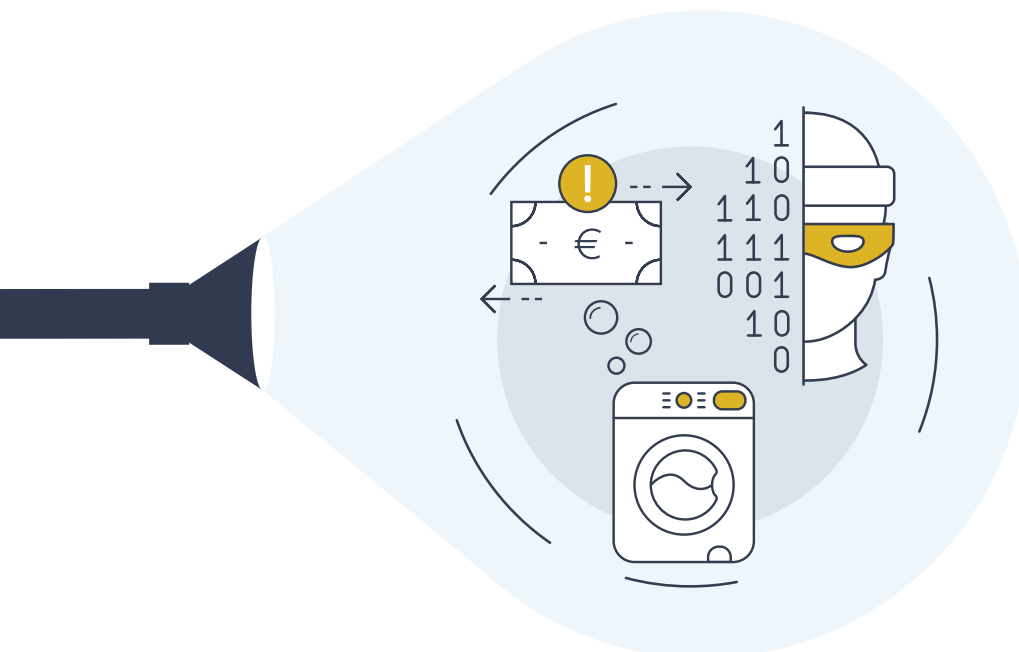
PACKAGE AML

En 2022, Febelfin a continué de **suivre de près les discussions** au sein du Parlement européen et du Conseil concernant les quatre propositions législatives formant le « **Package AML** ». Il s'agit d'une réforme complète de la législation européenne qui avait été annoncée par la Commission européenne en juillet 2021 en vue **d'harmoniser l'arsenal juridique et institutionnel européen** de la lutte contre le blanchiment d'argent.

Febelfin se réjouit de cette opportunité d'améliorer le cadre législatif européen actuel et soutient l'ob-

jectif de renforcer la coopération entre les États membres afin d'obtenir un cadre réglementaire plus efficace. Sur de nombreux aspects, les propositions de la Commission offrent des avancées positives. Cependant, il est crucial que ces nouvelles règles apportent une réelle valeur ajoutée à la lutte contre la criminalité financière et permettent de mieux cibler les suspicions réelles afin de rendre la lutte contre le blanchiment d'argent plus efficace.

Dans cette optique, Febelfin **a commenté les différents amendements européens** via la Fédération bancaire de l'Union européenne.



SERVICE BANCAIRE DE BASE POUR LES ENTREPRISES

En 2022, Febelfin a continué à **travailler à la mise en œuvre de la loi** introduisant un service bancaire de base **pour les entreprises**. Le gouvernement a apporté quelques modifications à la loi initiale votée en novembre 2020. Febelfin **a fourni, avec ses membres, un feed-back aux pouvoirs publics** afin de mettre en place le cadre le plus clair possible.

La loi adaptée a été publiée au Moniteur belge le 16 janvier 2023. Dès que la Chambre du service bancaire de base sera opérationnelle, le secteur bancaire assumera ses responsabilités en vertu de cette loi et accordera un compte assorti d'un service bancaire de base aux entreprises de bonne foi si elles remplissent les conditions légales (après désignation par la chambre du service bancaire de base susmentionnée).

MISE À JOUR DU CODE DE CONDUITE DE FEBELFIN - BZB (AGENTS BANCAIRES INDÉPENDANTS)

Cinq ans après la signature du code de conduite entre les établissements de crédit et les agents bancaires indépendants, une version actualisée a été négociée par Febelfin et la BZB (l'association professionnelle des agents bancaires indépendants) en 2022. Cette mise à jour est basée sur le moment d'évaluation prévu dans le code de conduite initial. Les deux parties ont approuvé les changements proposés à la fin 2022 et ceux-ci sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2023.

Suivi des dossiers « Legal »

EU DATA & DIGITAL STRATEGY PLAN

Il existe différentes propositions législatives européennes en matière numérique et de partage de données : Data Governance Act, Digital Markets Act, Data Act, Artificial Intelligence Act, etc.

L'objectif de Febelfin est, ici, **de sensibiliser et préparer le secteur financier à l'arrivée de ces nouvelles matières « intersectorielles »**.

Lancées dans le courant de l'année 2020 par la Commission européenne, ces stratégies en matière numérique et de données constituent une petite révolution au niveau européen et concernent tous les secteurs. Elles ont pour ambition, entre autres, de créer un **marché unique des données** (personnelles et non personnelles) afin de soutenir les initiatives en matière de durabilité,

l'innovation, la souveraineté numérique européenne... Le secteur financier est bien entendu concerné et impacté par ces nouveautés, comme ce fut le cas lors de la mise en œuvre du Règlement Général sur la Protection des Données, bien qu'il ne soit pas question ici de vie privée ou de protection du consommateur. Depuis 2020, certains textes ont déjà été adoptés et seront d'application directe en Belgique, à l'instar du Data Governance Act qui entrera en application à partir du 24 septembre 2023.

Febelfin **suit** depuis le début **les discussions** au sein des institutions européennes (Parlement et Conseil) et **réagit aux consultations à l'aide d'experts** tout au long du processus législatif. En même temps, une analyse d'impact a démarré en vue de mesurer l'incidence des textes sur le secteur.

Suivi des dossiers « Prudential »

BANKING PACKAGE

Il est essentiel de garantir un secteur financier sain et solide. Cette année, plusieurs initiatives réglementaires ont également visé la bonne gouvernance et la gestion rigoureuse des risques des institutions financières. Le secteur se félicite de **participer activement à ces initiatives**, et notamment à la révision des lignes directrices européennes sur le risque de taux d'intérêt, à l'application pratique des règles révisées sur l'émission d'obligations sécurisées, à la mise à jour des manuels sur la bonne gouvernance et les qualités requises des administrateurs, etc.

Au cours de l'année écoulée, Febelfin s'est **largement engagée en faveur d'une transposition efficace et équilibrée des normes internationales de Bâle**, ce que l'on appelle le « EU Banking Package ». Celui-ci vise à renforcer davantage la gestion des risques des banques. Dans ce cadre,

il importe de trouver le bon équilibre entre les exigences de capitaux et le financement de l'économie, dans la perspective de la transformation numérique et d'une transition durable. Plus précisément, la sensibilité au risque, c'est-à-dire le lien entre les exigences de fonds propres et le risque sous-jacent lié à l'actif, doit être maintenue pour garantir un octroi de crédit optimal. Par ailleurs, Febelfin continue de **plaider pour une égalité des conditions de concurrence au niveau européen** et pour la **prise en compte d'éléments spécifiques au marché belge**, tels que les prêts hypothécaires à faible risque et l'utilisation du mandat hypothécaire. Tout au long des différentes étapes du processus législatif européen, Febelfin est en dialogue avec les autorités de réglementation et de contrôle pour mettre en avant ces priorités. En 2023, Febelfin continuera également de **suivre la finalisation du EU Banking Package** et sa mise en œuvre ultérieure.

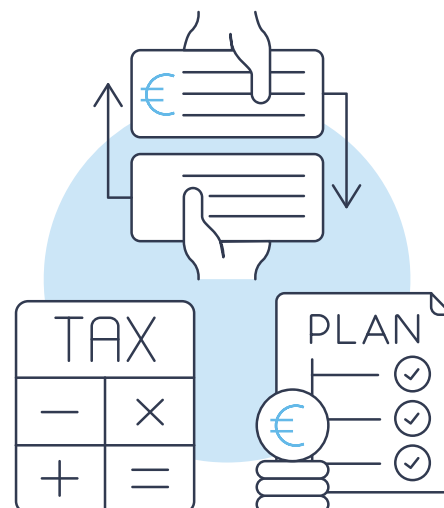
Tax Affairs

Une année bien remplie : suivi et implémentation des initiatives fiscales au niveau belge et européen

Sur le plan fiscal, 2022 n'a apporté ni le statu quo ni la simplification escomptés. Toute une série de dispositions ont été préparées et adoptées, tant au niveau belge qu'europpéen. Diverses initiatives, qui, chacune prise individuellement, n'étaient pas forcément spectaculaires, ont fini par rendre notre paysage fiscal beaucoup plus complexe qu'il ne l'était déjà. Enfin, les besoins budgétaires du gouvernement ont également eu pour effet d'accroître la pression (para)fiscale sur les entreprises, et donc aussi sur les banques. La pression sur l'égalité de traitement fiscal avec nos pays voisins s'en est encore trouvée accentuée. Febelfin, en étroite collaboration avec la FEB et la FBE, s'engage à maintenir un cadre fiscal équilibré et attractif, garantissant autant que possible la sécurité juridique.

De nombreuses initiatives sont également en préparation au niveau européen. Elles concernent principalement la transparence fiscale et

l'échange d'informations entre États membres. Ces directives ont souvent des implications opérationnelles importantes. Par ailleurs, l'Europe continue aussi d'œuvrer à la transposition des propositions de l'OCDE relatives à un nouveau cadre fiscal international pour l'impôt des sociétés. L'objectif est de fixer des règles pour une base fiscale minimale afin d'éviter autant que possible la concurrence fiscale. Dans ce contexte également, Febelfin demande aux autorités belges de **s'abstenir de toute surréglementation inutile** et les **invite en outre à mener des études d'impact** concrètes et à **soutenir l'économie au travers de principes d'implémentation clairs**.



Paievements et opérations

PSD II



Publiée en 2015, la directive sur les services de paiement régit les paiements des consommateur-riche-s et des entreprises dans l'Union européenne. L'évaluation de la DSP2 a débuté en 2022. Febelfin **a partagé sa position à ce sujet avec les différentes parties prenantes** et a également participé à une interview avec le bureau d'étude CEPS qui avait été chargé par la Commission européenne de l'analyse du marché actuel. Febelfin **continuera également à défendre les positions du secteur** en 2023 et à collaborer activement avec les décideurs politiques dans le cadre de cette évaluation.

Collaboration et initiatives pour la lutte contre la fraude

La fraude en ligne ne peut être combattue que par le biais d'une collaboration entre toutes les parties prenantes : le monde financier, le secteur des télécommunications, la police, le parquet et les pouvoirs publics. Febelfin mène une concertation avec ces parties et **préconise une coopération plus efficace** afin de protéger les citoyen-ne-s et de lutter adéquatement contre les formes de criminalité en constante évolution. Au sein du groupe de travail technique chez Febelfin, les banques peuvent soumettre leurs contre-mesures en vue de les optimiser.

Febelfin **plaide pour une législation** permettant aux banques de **communiquer l'identité d'un-e client-e** à d'autres banques en cas **d'incident de paiement ou de prêt** de manière que ces autres banques puissent en tenir compte dans leur gestion des risques.

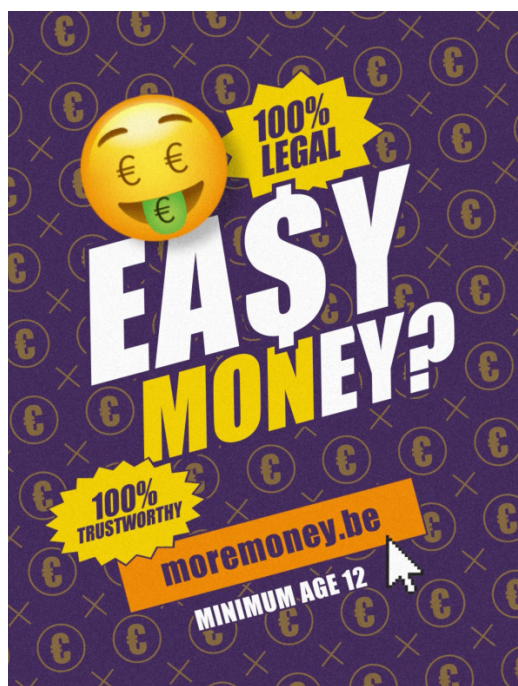
En outre, Febelfin attend l'application par les opérateurs de télécoms de la loi permettant le « content scanning » des SMS et leur blocage en cas de contenu frauduleux.

Febelfin a également **lancé un projet visant à lutter contre la fraude à la facture en particulier**. Dans ce cas, les escrocs falsifient une facture et inscrivent un numéro de compte différent. Les banques belges travaillent donc sur un système qui permettra de vérifier si le numéro IBAN correspond bien au nom du ou de la bénéficiaire.

Enfin, Febelfin a veillé à faciliter la vie des client-e-s en faisant en sorte que les banques de détail soient également joignables par téléphone 24h/24 et 7j/7 pour bloquer l'application bancaire en cas de fraude.

Sensibilisation contre les fraudes en ligne

La prévention contre les fraudes en ligne est aussi primordiale pour lutter contre les arnaques sur internet.



CAMPAGNE EASY MONEY, EASY TARGET

Febelfin a lancé une campagne « Easy money, easy target » qui vise à **sensibiliser les jeunes et les parents aux dangers de la fraude en ligne et au phénomène des mules financières**. En effet, plus que jamais, les jeunes passent beaucoup de temps sur les médias sociaux, où ils et elles sont confronté-e-s au quotidien à des publicités ou des messages leur promettant de gagner beaucoup d'argent rapidement.

Les jeunes sont très susceptibles d'accepter d'endosser le rôle de mule : une étude menée par Febelfin en collaboration avec le bureau d'études IndiVille¹ montre que pas moins de 16% des jeunes (âgé-e-s de 16 à 30 ans) prêteraient leur carte bancaire et leur code PIN en échange d'argent. L'objectif de la campagne « Easy

¹ Enquête IndiVille février-mars 2022, sur un échantillon représentatif de la population belge de 2164 NL/FR âgée de 16 à 79 ans.

money, easy target » était d'assister les jeunes, mais aussi d'aider leurs parents à leur faire prendre conscience que gagner beaucoup d'argent en peu de temps est un leurre.

À travers la **gigantesque affiche présentée sur la place de la Bourse**, à Bruxelles, et qui illustre une publicité douteuse, Febelfin a transposé dans

la vie réelle les publicités en ligne auxquelles les jeunes sont régulièrement confrontés. En surfant sur www.moremoney.be, les personnes ont pu regarder une vidéo relatant l'histoire d'Arto avec le message : « L'argent facile ? Ça n'existe pas ». Pour renforcer la campagne, une **collaboration a également été réalisée avec des TikTokers-euses** qui ont été interroger des jeunes dans la rue par rapport aux fraudes en ligne.

Affiche de la campagne sur la Place de la Bourse



Interviews en rue menées par les influenceurs de la campagne.



RELANCE DE LA CAMPAGNE CONTRE LE PHISHING

En 2022, la campagne contre le phishing « **Soyez malin. Déjouez le phishing** » a été relancée. Cette collaboration entre Febelfin, le Centre pour la Cybersécurité Belgique (CCB) et la Cyber Security Coalition avait été initialement lancée fin 2021 pour souligner, qu'en tant que citoyen-nne, il est possible de mener une bataille contre le phishing en retenant qu'il ne faut jamais communiquer ses codes bancaires via un lien inséré dans un sms, un e-mail, sur les réseaux sociaux et également, de ne jamais les transmettre par téléphone.

SENSIBILISATION AUX AUTRES FORMES DE FRAUDES

Par ailleurs, Febelfin a mis l'accent tout au long de l'année sur d'autres pratiques de fraude, telles que la fraude au CEO, la fraude à la demande d'aide via WhatsApp et la fraude aux comptes à sécurité renforcée. Febelfin a prévenu que les fraudes aux comptes à sécurité renforcée et le phishing de cartes bancaires à domicile étaient en augmentation. Le secteur a rappelé qu'une banque ou ses collaborateur-ice-s ne demanderont jamais à leurs client-e-s leurs codes, ni ne les inciteront à effectuer des virements.

À cette occasion, Febelfin a développé du **nouveau matériel de sensibilisation** sous forme de **stickers et d'affiches**.



DOSSIER D'INFORMATION « NE MORDEZ PAS À L'HAMEÇON »

Toujours concernant les arnaques en ligne, Febelfin a créé en 2022 un dossier d'information intitulé « **Ne mordez pas à l'hameçon** ». Celui-ci fait un état des lieux des fraudes sur internet en mettant en avant leurs évolutions et leurs formes actuelles. Pour ce faire, Febelfin a dévoilé les résultats de l'enquête annuelle menée en collaboration avec le bureau d'études IndiVille.



Couverture du dossier d'information consacré au phishing

ÉVÉNEMENT SUR LES MULES FINANCIÈRES POUR LES PARTIES PRENANTES

Outre le grand public, Febelfin souhaite également informer diverses parties prenantes sur les différentes formes de fraudes. C'est pourquoi Febelfin a organisé un événement sur les mules financières en collaboration avec la **police d'Anvers** et le **gouverneur de la province d'Anvers**. Policiers-ères, travailleurs-euses sociaux, décideurs-euses politiques, membres de banque... Ils-elles étaient au total plus de 140 à participer à cette rencontre. Lors de celle-ci, les

participant-e-s ont pu suivre des présentations de Rudy Vereecken, expert en matière de fraude chez Worldline et Stijn De Ridder, Commissaire de la zone de police d'Anvers.

Il est ressorti de cet événement que chaque organisation tente de contribuer à la lutte contre la criminalité en ligne avec beaucoup d'enthousiasme et de bonne volonté, mais que chacune d'entre elles est confrontée à certains défis dans un contexte où les formes de fraude évoluent rapidement. Il est donc nécessaire de rester ouvert-e-s à toutes les options et de se focaliser sur la poursuite de la collaboration.



Campagne pour le nouveau numéro de Card Stop

En janvier 2022, le nouveau numéro de Card Stop **078 170 170** a officiellement été introduit.

Les services de Card Stop permettent aux consommateurs-trices de faire bloquer leur(s) carte(s) de paiement par téléphone en cas de vol, de perte ou de fraude. L'ancien numéro 070 344 344 était facturé 30 cents par minute. Le nouveau numéro 078 170 170 est un numéro normal, sans frais supplémentaires.

La décision de modifier le numéro de Card Stop a été motivée par les changements apportés à la nouvelle législation sur les télécommunications. Le secteur bancaire souhaitait également **la disparition des frais supplémentaires** facturés pour appeler Card Stop, ce qui n'était pas possible

avec le numéro 070, mais l'est, en revanche, avec un numéro 078.

Le nouveau numéro de Card Stop a été annoncé au grand public par le biais, entre autres, d'un message d'intérêt général, avec le soutien explicite du SPF Économie. Ce message a été diffusé sur de nombreuses chaînes. Plusieurs stations de radio ont aussi diffusé des spots annonçant le nouveau numéro, ainsi que la phrase de base « Autre numéro, même réflexe ». La campagne a été en outre soutenue par les médias sociaux, ainsi que par les canaux propres de Febelfin, du SPF Économie et des banques (guichets automatiques, site web, etc.).

Card Stop a changé de numéro.
Autre numéro, même réflexe.

**CARD
078 170 170
STOP
24/24**

As-tu volé ma carte de paiement ?
Ou seulement mon cœur ?

economie
SPF Économie, P.M.E., Classes moyennes et Énergie

F UNE INITIATIVE DE **febelfin**

Asset Management & Private Banking

Document d'information essentiel (« PRIIPS-Key Information Document »)



Au cours de l'année écoulée, le secteur s'est préparé à **fournir aux investisseur-se-s** un document d'information essentiel, connu sous le nom de **PRIIPS-KID**, à partir du 1^{er} janvier 2023. Ce document, qui compte au maximum 3 pages, contient toutes les informations essentielles pour l'investisseur-se concernant un fonds d'investissement, informations énoncées de manière

compréhensible, concise et non trompeuse. Le format standard de ce document permet également de comparer facilement tous les fonds d'investissement. Afin que l'investisseur-se puisse prendre une décision d'investissement en toute connaissance de cause, le document est transmis préalablement à cette décision.

Consultations sectorielles

En tant qu'association sectorielle, **BEAMA** a également **réagi à certaines consultations de l'autorité de contrôle belge FSMA** au cours de l'année écoulée. Il s'agissait de sujets tels que la communication de certaines statistiques à l'autorité de contrôle, les obligations de publicité concernant les fonds d'investissement, les questions-

réponses sur le moratoire sur les produits structurés et un guide pratique sur l'externalisation. En outre, BEAMA, par l'intermédiaire de l'EFAMA, l'association coupole européenne des gestionnaires d'actifs, **suit également les consultations européennes** et y contribue lorsqu'elles sont pertinentes pour le secteur belge.

Financial Markets & Infrastructure

Capital Markets Union, un objectif permanent



Febelfin continue à **suivre les consultations et les propositions de réglementation de la Commission européenne** dans le domaine de la **Capital Markets Union**, ou Union des marchés de capitaux, et à informer ses membres à ce sujet. Il y a tout d'abord les initiatives de la Commission dans le cadre de la SIF, c'est-à-dire de la stratégie d'investissement de détail (RIS ou « Retail Investment Strategy ») axée sur le trajet de l'investisseur et une stratégie d'allocation d'actifs personnalisée. Par ailleurs, les bases ont été jetées pour un Point européen d'accès unique (« European Single Access Point », ou ESAP), un ensemble de me-

sures visant à améliorer l'accès des investisseurs et investisseuses aux données commerciales et relatives aux entreprises. Enfin, Febelfin **suit aussi activement la révision du règlement sur les dépositaires centraux de titres** (règlement (UE) 909/2014, CSDR ou « Central Securities Depository Regulation ») et de la **directive sur les droits des actionnaires II** (Directive (UE) 2017/828, SRD II ou « Shareholder Rights Directive II »).

Febelfin **soutient activement le secteur** dans la **détermination des positions et participe à diverses initiatives européennes** à ce sujet.

Suivi des évolutions du secteur en vue de soutenir le marché belge

Febelfin s'intéresse non seulement à la **surveillance réglementaire**, mais aussi aux développements susceptibles d'affecter ses domaines d'activité, notamment ce que l'on appelle la chaîne de valeur des valeurs mobilières, à savoir les services offerts à tou-te-s les client-e-s dans le domaine des valeurs mobilières (Investment Services).

L'année 2022 a été une année de transition au cours de laquelle les évolutions liées au raccourcissement des cycles de règlement des opérations sur titres se sont accélérées : aux États-Unis, la transition vers le règlement T+1 a commencé en 2021 (la migration complète est prévue pour mars 2024) et le Canada et l'Inde, entre autres, suivent. Au Royaume-Uni, un groupe de travail nommé par le gouvernement examine ces développements et prépare les prochaines étapes.

Dans l'Union européenne, le cycle de règlement actuel de T+2 est défini dans le CSDR et est obligatoire depuis octobre 2014. Le CSDR est actuellement en cours de révision. À la lumière des développements dans les juridictions susmentionnées, Febelfin **analyse** comment les **infrastructures de marché**, les **institutions financières et leurs client-e-s** en Belgique et dans l'UE peuvent se préparer à **T+1** et à l'avenir, **du règlement des transactions**.

L'analyse de ces développements potentiels devra également inclure une évaluation de la question de savoir si la discipline du règlement et les dispositifs d'efficacité (par exemple, l'automatisation) en Belgique et dans l'Union fonctionnent actuellement de manière efficace et sont adaptés à un règlement accéléré. Il s'agira, en effet, d'un facteur important qui déterminera le succès d'une accélération éventuelle du cycle de règlement.

03. Banque numérique



En 2022, la banque numérique et les moyens de paiement électroniques ont continué à évoluer et à prendre de l'ampleur.

La demande pour les abonnements de banque en ligne et mobile augmente ainsi chaque année, ce qui montre que les Belges apprécient de pouvoir réaliser des opérations bancaires depuis leur smartphone ou leur PC. De plus, l'utilisation des paiements électroniques s'est maintenue à un niveau élevé. Une tendance qui se confirme en outre avec la possibilité, depuis le 1^{er} juillet 2022, de payer partout en Belgique de manière électronique.

Il va sans dire que l'**innovation technologique** et le **changement de comportement** des clients sont des **évolutions sociales** importantes. Les banques examinent comment elles peuvent **répondre au mieux** aux besoins de ceux-ci.

Cela se traduit aussi par leur engagement de guider les citoyens dans leur transition numérique. Les institutions financières ont conscience de la nécessité d'inclure toutes les personnes dans l'ère numérique. En 2022, des **initiatives** ont été lancées pour **aider les personnes** qui peuvent rencontrer des difficultés à s'adapter à cette évolution.

Payments & Operations

Baromètre et promotion des paiements numériques

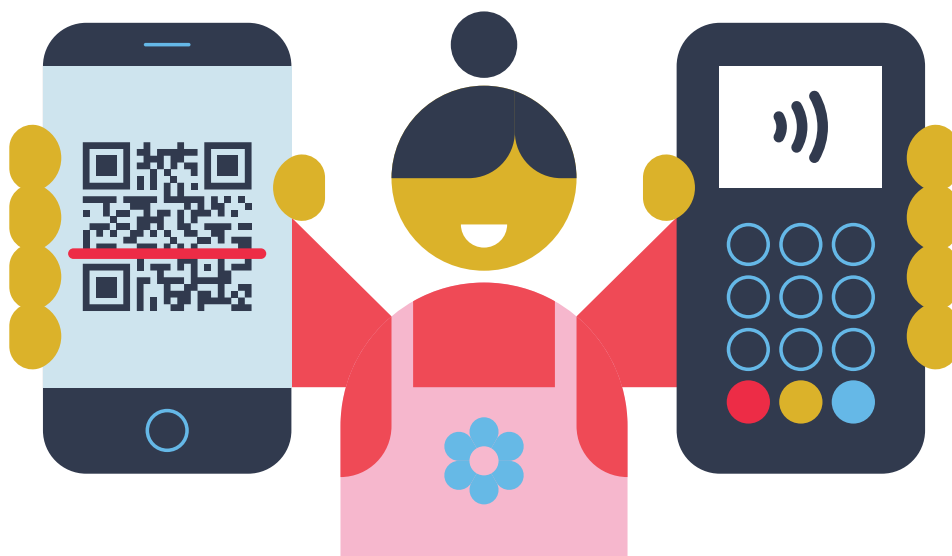
En 2022, les partenaires du Digital Payment Day – **Bancontact Payconiq Company, Febelfin, Mastercard, Visa et Worldline** – ont publié à nouveau le Baromètre des Paiements Numériques, une étude menée par la Vrije Universiteit Brussel. Cette édition 2022 a montré que la crise du corona a eu un **impact durable** sur le comportement des Belges en matière de paiement : la popularité des paiements par carte sans contact, notamment, et dans une moindre mesure des **paiements mobiles**, ont **continuer de croître**.

Le baromètre était aussi l'occasion de mettre en avant la date du 1^{er} juillet en tant que « Digital Payment Day ». Cette « journée des paiements numériques » est une initiative des partenaires

visant à encourager les consommateurs-trices à payer leurs achats par carte, smartphone, montre ou autre objet connecté. Cette date n'a pas été choisie au hasard car elle a marqué le début de la possibilité pour tous-tes les consommateurs-trices de payer de manière numérique partout en Belgique.

En effet, depuis le 1^{er} juillet, les entreprises sont tenues de proposer au moins une forme de paiement numérique, en plus de la possibilité de payer en espèces.

Febelfin a répondu aux questions les plus fréquemment posées sur cette nouvelle obligation dans une **brochure**.



Instant Payments

En 2022, 148.171.753 virements instantanés ont été traités, ce qui a permis d'augmenter la part à 18,5 % du nombre total de virements traités par le Centre d'Échange et de Compensation (CEC). Depuis novembre 2021, la plupart des clients peuvent également recevoir des virements transfrontaliers instantanés sur leurs comptes et, dans certaines banques, les initier. En 2022, 8.397.147 virements instantanés transfrontaliers ont ainsi été traités, dont environ 47% ont été envoyés depuis la Belgique et 53% ont été reçus depuis le SEPA (Single European Payments Area).

En juillet 2022, la Commission européenne a annoncé une proposition législative visant à renforcer encore l'utilisation des virements instantanés en Europe. Febelfin accueille favorablement la proposition de légiférer sur les virements instantanés. Ces virements sont une composante notable du futur marché européen des paiements et les statistiques montrent que tous les États membres ne sont pas au même niveau de mise en œuvre sur leur marché. Toutefois, les obligations proposées sont trop larges et pas suffisamment équilibrées. Febelfin a **partagé sa position à cet égard** avec les différentes parties prenantes et **poursuivra son lobbying** en 2023.

Fincafé sur les cryptomonnaies

En décembre 2022, Febelfin et les partenaires du Digital Payment Day – Bancontact Payconiq Company, Mastercard, Visa et Worldline – ont organisé un Fincafé virtuel sur les tendances, défis et opportunités des cryptomonnaies.

Cet événement a mis à l'honneur des intervenants de qualité tels que Christian Rau (Senior Vice President Fintech and Crypto Enablement Europe chez Mastercard), Johan Maes (Head of Trust & Intelligence Lab chez Worldline), Thomas Douchez (Business Development Director chez Visa) ou encore le Ministère des Finances des Pays-Bas et l'organisation Wijzer in Geldzaken. Ces derniers sont venus nous présenter leur campagne intitulée « **Slim in Crypto** ». Près de 300 membres s'étaient inscrits à ce webinaire.



Orateurs et modératrice du Fincafé dans le studio

fincafé

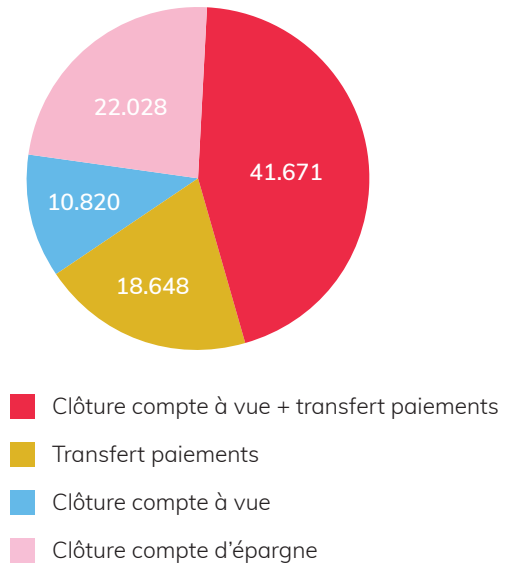


Bankswitching

En 2022, 93.167 demandes de changement de banque ont été faites via le service gratuit de mobilité interbancaire Bankswitching. Ce **projet coordonné par Febelfin** permet aux client-e-s qui souhaitent transférer leur compte à vue et leur compte d'épargne vers une autre banque d'opérer ce changement rapidement et facilement sans interrompre leurs ordres de paiement en cours.

Depuis fin 2020 et l'élargissement de la mobilité interbancaire aux comptes d'épargne, de nombreux client-e-s utilisent ce service. En 2022, 22.028 client-e-s ont ainsi décidé de changer de banque avec clôture de leur compte d'épargne, ce qui représente près d'un quart (23%) du nombre total des demandes introduites via le service Bankswitching.

Types de changement de banque



Pénurie de pièces de 5, 10 et 20 centimes d'euro

En 2022, la Belgique a dû faire face à une pénurie des pièces de 5, 10 et 20 centimes d'euro. Depuis la crise du corona, les consommateurs-trices utilisent de moins en moins ces petites pièces pour régler leurs achats, les oubliant probablement au fond de leurs poches ou de leur porte-monnaie.

De plus, en raison de la guerre en Ukraine et des sanctions contre la Russie, les matières premières font défaut, ce qui empêche les autorités de

soutenir le réapprovisionnement de pièces. Il en résulte une raréfaction de pièces de 5, 10 et 20 centimes d'euro.

Febelfin, Unizo et Comeos avaient par conséquent lancé un appel à payer autant que possible par voie numérique chez les commerçant-e-s, y compris pour les petits montants, et avaient demandé aux consommateur-rice-s qui se servent des espèces de payer autant que possible le compte juste ou de ramener les petites pièces à la banque.

Retail banking

Inclusion numérique

La transformation numérique de notre société bat son plein. Le secteur financier soutient ces développements mais est conscient que tout le monde n'est pas à l'aise avec cette évolution sociétale. Réduire autant que possible les inégalités numériques constitue par conséquent un grand défi à relever. En 2022, de nombreuses initiatives ont été prises dans ce sens.

BROCHURE « DES SERVICES BANCAIRES OÙ ET QUAND VOUS LE VOULEZ »

En mars 2022, Febelfin a publié la brochure « **Des services bancaires où et quand vous le voulez** » suite à une enquête en ligne réalisée par le bureau d'études iVOX pour le compte de Febelfin.

Cette brochure donne une vision d'ensemble, chiffres à l'appui, de la manière dont les Belges réalisent aujourd'hui leurs opérations bancaires.



Brochure « Des services bancaires où et quand vous le voulez »

SESSIONS D'INFORMATION ET WEBINAIRES SUR LA BANQUE, LES PAIEMENTS ET LA SÉCURITÉ NUMÉRIQUES

Febelfin **s'engage à soutenir** directement les personnes qui rencontrent des **difficultés à utiliser les outils numériques** mais aussi en collaborant avec les organisations qui les accompagnent.

Pour ce faire, des sessions d'information et des webinaires ont été mis en place avec divers partenaires comme les Conseillers en Prévention Vol de Bruxelles, WeTechCare Belgium, la Fédération indépendantes des seniors, Paradigm (anciennement CIRB), Ligo, des bibliothèques, des communes, des maisons de repos et de soin...

En fonction du public cible, l'accent était mis sur le fonctionnement de la banque numérique et/ou sur la sécurité en ligne.

Au total, ce sont plus de 50 sessions et webinaires en français et en néerlandais qui ont été réalisés en 2022.

Focus sur les sessions « J'adopte la banque numérique » - Premier projet de la convention de partenariat avec la Région de Bruxelles-Capitale

La **Région de Bruxelles-Capitale**, représentée par **Paradigm** (anciennement CIRB) et **easy.brussels**, et **Febelfin** se sont engagées jusqu'en **2025** dans un **projet** visant à aider les citoyen-ne-s bruxellois-es à devenir plus autonomes dans leur utilisation des technologies numériques, en leur offrant des **formations sur la banque en ligne et mobile**, ainsi qu'en réalisant des campagnes de sensibilisation. Afin d'officialiser ce partenariat, une convention a été signée en juin 2022.

Le premier projet découlant de cet accord fut « **J'adopte la banque numérique** ». Dans huit communes bruxelloises, Febelfin a proposé gratuitement des séances d'information sur les services bancaires et les paiements numériques, complétées par un volet de sensibilisation aux différentes formes de fraude. Des représentant-e-s de différentes banques étaient également présent-e-s pour accompagner de manière individuelle les participant-e-s en répondant à leurs questions, en les aidant à installer l'application de leur banque...

« À l'heure où le monde se digitalise de plus en plus, l'inclusion numérique fait l'objet d'une attention continue de la part du secteur financier. Les banques veillent à ne laisser personne de côté. Une partie de la population a en effet besoin d'un accompagnement plus personnalisé pour faire la transition et ces actions visent à apporter une réponse concrète »

— Karel Baert, CEO de Febelfin

BROCHURE « INCLUSION NUMÉRIQUE »

Febelfin a rédigé une brochure reprenant la liste de tout le matériel qu'elle met à disposition dans une perspective d'inclusion numérique et de sécurité en ligne. Il s'agit d'un aperçu pratique et structuré, destiné aux accompagnateurs-trices et aux consommateurs-trices, de tout ce qu'il faut savoir pour être en mesure d'effectuer ses paiements numériques et de gérer ses finances en ligne aisément et en toute sécurité.

SIGNATURE DE LA CHARTE DIGITALL POUR L'INCLUSION NUMÉRIQUE

Le 16 juin 2022, **Febelfin a signé la Charte pour l'inclusion numérique**, une initiative de **DigitAll**. DigitAll est constituée d'une large coalition d'entreprises privées et publiques, de gouvernements et d'associations et vise à combler le fossé numérique dans la société belge en développant un réseau. Elle entend sensibiliser à l'importance de l'inclusion numérique et développer des solutions pratiques qui auront un impact positif à court et à long terme.

LANCEMENT DU SERVICE BANCAIRE UNIVERSEL

Le 1^{er} janvier 2022 a marqué le lancement du Service bancaire universel (SBU).

La numérisation de la société avance à grands pas, mais tout le monde n'est pas nécessairement en phase avec ces évolutions. Il est donc nécessaire d'accorder une attention particulière au groupe de personnes moins ou non numériques.

Le SBU est le résultat d'un accord en 2021 avec les ministres fédéraux Van Peteghem et Dermagne et l'ancienne Secrétaire d'État De Bleeker. Le SBU offre des virements manuels à un coût raisonnable pour les personnes moins à l'aise avec les technologies numériques afin qu'elles puissent participer pleinement à la vie économique et gérer leurs finances.

Les modalités et grands principes du SBU ont été fixés dans une Charte. Cette Charte contient également un engagement à mieux informer les consommateurs et consommatrices sur l'offre des banques et les tarifs correspondants. Cette transparence devrait conduire à des choix encore plus judicieux des consommateurs et consommatrices. Febelfin a, en outre, **élaboré un « Questions-réponses »** au sujet du SBU pour informer au mieux tout-e client-e susceptible de vouloir recourir à ce service.



04. Banque durable et au service de la société



Le **secteur financier** est pleinement conscient de l'importance d'aborder les **enjeux de durabilité** de son activité. Il a un **rôle important à jouer** dans le financement de la transition vers une société plus durable. Le secteur peut aider les entreprises et les ménages à prendre des décisions durables et les soutenir par le biais de leurs politiques de crédit et d'investissement.

Febelfin a également mis en avant ses efforts en matière de durabilité en présentant certaines de ses actions dans les domaines de l'environnement, de la responsabilité sociale et de la gouvernance (ESG). Celles-ci ont été reliées aux objectifs de développement durable des Nations unies et ont pris la forme d'un **rapport de durabilité**.²

Le secteur financier s'est également engagé à **renforcer l'inclusion et la diversité en son sein**, en mettant de nouveau en place des initiatives concrètes en 2022 pour atteindre cet objectif.

Promouvoir les compétences financières pour le grand public, notamment pour les jeunes, fait aussi partie de la banque durable au service de la société. Cette année encore, l'éducation financière a été mise à l'honneur.

En outre, Febelfin a continué à se **consacrer à la formation**, au **développement des compétences** et au **bien-être des collaborateurs-trices du secteur financier**. L'attractivité du secteur en tant qu'employeur a aussi été mise en avant par le biais de différentes actions.



² Le rapport de durabilité de Febelfin se trouve en annexe.

Regulatory Affairs & Retail Banking

Guerre en Ukraine

Dès le déclenchement de la guerre en Ukraine, le secteur bancaire s'est mobilisé pour venir en aide aux réfugié-e-s ukrainien-ne-s.

SERVICE BANCAIRE DE BASE

L'accès à un **compte bancaire** est essentiel pour pouvoir fonctionner dans notre société. C'est pourquoi les banques belges ont **proposé un service bancaire de base aux Ukrainien-ne-s** qui ont dû quitter leur pays à cause de la guerre.

Ce service permet d'obtenir un compte à vue assorti d'une carte de débit. De cette manière, il est possible pour ceux-ci/celles-ci d'effectuer un certain nombre d'opérations de base. Les réfugié-e-s ont aussi la possibilité d'ouvrir des comptes bancaires classiques.

Pour aider les réfugié-e-s à comprendre plus aisément comment organiser leurs affaires bancaires en Belgique, des **informations concrètes et pratiques** ont aussi été développées en plusieurs langues. Ainsi, **un dépliant** de Febelfin sur le service bancaire de base est disponible en ukrainien, russe, français, anglais, néerlandais et allemand.

Le dépliant répond à des questions telles que : qu'est-ce que le service bancaire de base, qui peut en bénéficier et quels sont les documents nécessaires pour en faire la demande ? Il a été distribué, entre autres, via Fedasil et le site d'information du gouvernement.

Entre février et juillet 2022, 23.309 comptes bancaires ont été ouverts en Belgique par des réfugié-e-s ukrainien-ne-s. Plus précisément, 12.888 comptes bancaires de base ont été ouverts, ce qui représente 57 % du nombre total de comptes bancaires ouverts par les réfugié-e-s ukrainien-ne-s. Les autres comptes ouverts par des citoyen-ne-s ukrainien-ne-s sont des comptes ordinaires.



ÉCHANGE DE HRYVNIAS

« Après la possibilité offerte aux réfugié-e-s ukrainien-ne-s d'ouvrir un compte bancaire, cette initiative était un exemple supplémentaire de l'implication des banques. La coopération avec le ministre des Finances et la Banque nationale a permis à ce projet d'aboutir. Cela montre une nouvelle fois qu'en conjuguant les efforts, on peut accomplir beaucoup de choses. »

— Karel Baert, CEO de Febelfin

De juin à novembre 2022, les réfugié-e-s ukrainien-ne-s avaient également la **possibilité de déposer leurs hryvnias** en espèces sur leurs comptes dans des banques belges et de les **échanger** ainsi contre **des euros**. Au travers de ce dispositif, le secteur bancaire belge entendait soutenir les réfugié-e-s ukrainien-ne-s pendant leur séjour en Belgique.

Des **articles** en ukrainien ont été développés par Febelfin pour expliquer cette possibilité.

Retail Banking

Éducation financière

Le secteur financier s'engage depuis longue date en faveur de l'éducation financière et estime qu'il est essentiel de lui accorder une place suffisante dans le parcours pédagogique des jeunes. Le renforcement de l'éducation financière de ces derniers est une responsabilité partagée, dans laquelle, outre le secteur financier, les autorités, l'enseignement et toutes les autres parties prenantes concernées doivent jouer un rôle significatif. Febelfin souhaite continuer à soutenir toutes les parties concernées en développant un contenu informatif et du matériel didactique gratuit.

En 2022, de nombreux projets d'éducation financière ont été menés pour améliorer les connaissances financières du grand public et en particulier des jeunes.

En effet, une étude de Febelfin en collaboration avec le bureau d'études IndiVille³ a montré que les jeunes ont besoin de plus d'informations financières. Selon cette étude, les Belges pensent posséder suffisamment de connaissances financières pour gérer leurs affaires courantes, mais il apparaît qu'ils ont souvent tendance à se surestimer.

Cette étude souligne également le manque de connaissances financières des jeunes âgé-e-s de 16 à 30 ans, qui obtiennent des résultats inférieurs au reste de la population sur tous les points étudiés. Or, il est essentiel de posséder les connaissances financières de base pour pouvoir bien gérer son argent et continuer à développer son patrimoine. Point positif : les jeunes ont fait savoir via cette enquête qu'ils et elles sont à la recherche d'informations leur permettant de développer leurs connaissances financières.



³ Enquête nationale de Febelfin en collaboration avec le bureau d'études IndiVille auprès de 2.164 Belges âgés de 16 à 79 ans, dont 746 avaient entre 16 et 30 ans (mars 2022).

REMANIEMENT DU SITE FINANCESETMOI.BE

Pour **répondre à la demande d'informations des jeunes**, Febelfin a lancé le site web remanié [Financesetmoi.be](https://financesetmoi.be). Les étudiant-e-s UX de la Karel De Grote Hogeschool ont réfléchi à la présentation du site idéal et au contenu

qui pourrait être pertinent pour eux/elles. Financesetmoi.be est donc un site web fait sur mesure par des jeunes pour des jeunes.

Sur ce site, Febelfin met en lumière différents aspects de la vie financière quotidienne : les paiements, l'épargne et les investissements, les emprunts et le logement, et bien plus encore.

Les plus lus

Voir tout →



CRÉATION DE MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE SUR LES CRYPTOMONNAIES AVEC ED TV

Febelfin a développé du **nouveau matériel pédagogique sur les cryptomonnaies** en collaboration avec [ED TV](https://edtv.be). L'objectif : aider les jeunes à s'y retrouver et leur expliquer en toute neutralité ce qu'il faut faire et ne pas faire dans le monde des cryptomonnaies. Des solutions de placement alternatives leur sont également présentées.

Le matériel pédagogique se compose d'un feuillet et de fiches de cours prêtes à l'emploi, conformes aux compétences terminales. Ce matériel pédagogique est destiné aux jeunes

du 3^e degré de l'enseignement secondaire. Le matériel n'existe actuellement qu'en néerlandais mais une version française sera disponible dans le courant de 2023.

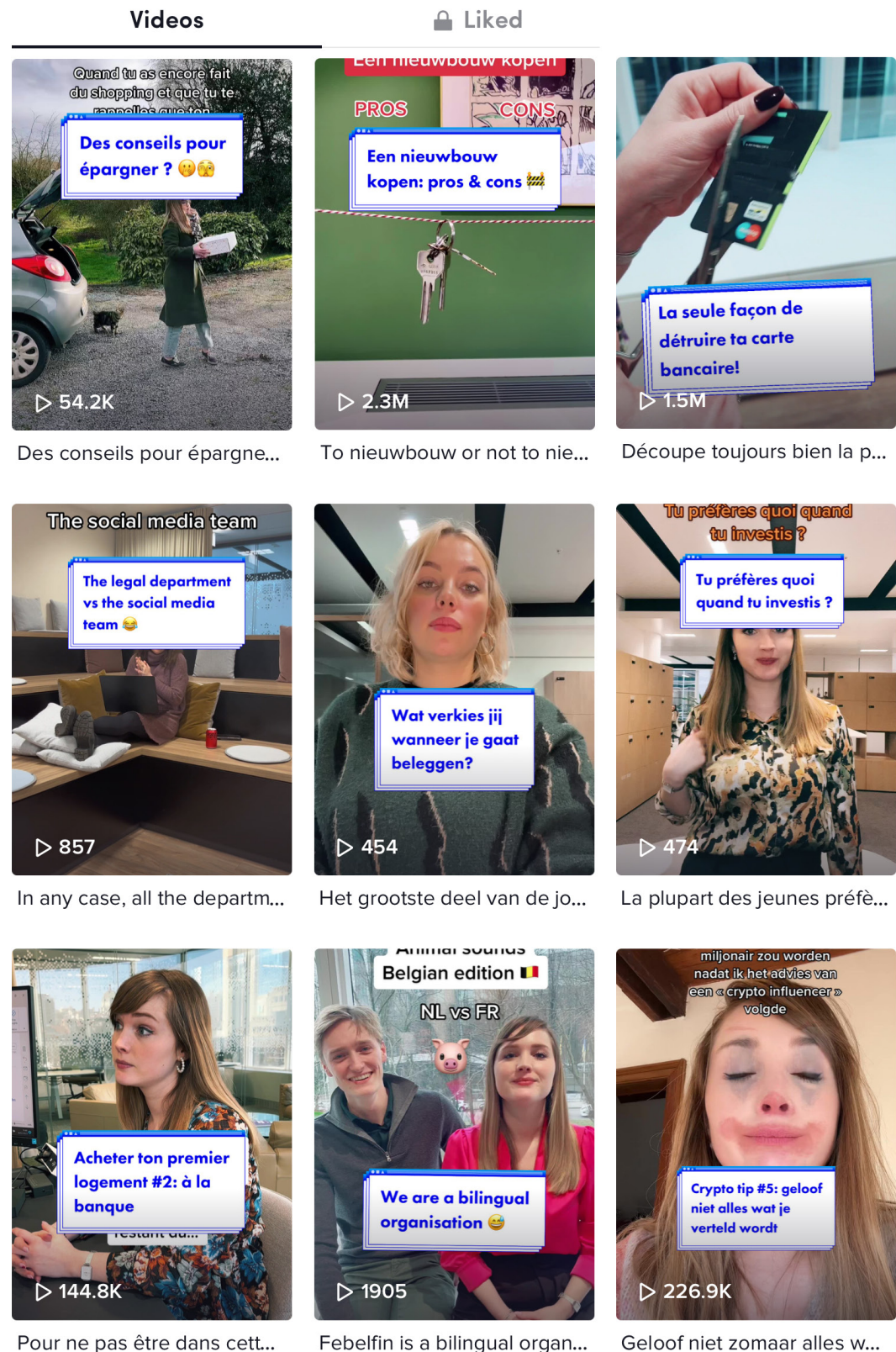


Début du premier épisode de la série intitulée « Bits of Coins »

LANCEMENT D'UN COMPTE TIKTOK

Pour toucher davantage la plus jeune génération, Febelfin a également créé une nouvelle chaîne TikTok qui informe les jeunes sur toutes sortes de thématiques : la fraude en ligne, les

cryptomonnaies, les paiements numériques, etc. En phase avec les nouvelles tendances, ce compte regorge de trucs et astuces instructifs. Et le succès est au rendez-vous, puisqu'en trois mois, deux vidéos ont fait le buzz avec plus d'un million de vues chacune.



COLLABORATION AVEC TADA

Dans le cadre du Digital Skills Fund Belgium, Febelfin a **organisé des ateliers sur l'argent** en collaboration avec **TADA** (ToekomstATELIERdelAvenir). TADA est un réseau d'apprentissage qui vise à émanciper et

intégrer les jeunes vulnérables socialement en impliquant les citoyens et les entreprises.

Pendant deux week-ends, 12 collègues de Febelfin ont donné des ateliers sur la banque numérique, les paiements numériques et la fraude en ligne à environ 120 jeunes de la Région de Bruxelles-Capitale.



Ateliers animés par Febelfin en collaboration avec ToekomstATELIERdelAvenir



Dans ce cadre, **un livret de jeux éducatifs « The FinFun Games »** a également été lancé avec des mots croisés, des mots cachés, des conseils sur les services bancaires en ligne, les paiements et la sécurité.

Livret de jeux sur les services bancaires et la sécurité en ligne.

Asset Management & Private Banking

Éducation financière liée aux investissements

Febelfin et son association constitutive, l'Association belge des asset managers (BEAMA), encouragent tout le monde, et en particulier les jeunes travailleur-euse-s, **à s'informer sur les produits d'épargne et d'investissement et les risques inhérents** à ceux-ci. La connaissance des concepts financiers et les compétences financières qui permettent d'utiliser ces connaissances sont essentielles pour prendre de bonnes décisions en matière de gestion de l'épargne.

Dans ce contexte, le secteur a pris l'année dernière plusieurs initiatives visant à promouvoir l'éducation financière chez les investisseur-se-s, notamment la rédaction de **la brochure « Investir pour construire son avenir »**, qui contient cinq conseils pour en faire plus avec son épargne. Une vidéo avait également été réalisée sur le sujet.

Le **site web de BEAMA** a également été profondément remanié, avec une section spécifique consacrée à l'**éducation financière**.



Vidéo « les 5 conseils à suivre pour commencer à investir »

Investir pour construire son avenir

5 étapes pour passer à l'action



Corporate banking & Sustainable Finance

Entreprises et durabilité

Le développement durable est l'une des questions et l'un des défis les plus importants auxquels la société est confrontée aujourd'hui. Les entreprises ont une responsabilité majeure : elles aident l'ensemble de la société à devenir plus durable. C'est pourquoi différentes initiatives ont été prises en 2022 sur le sujet.

BROCHURE « LE REPORTING ESG PEUT FAIRE LA DIFFÉRENCE POUR VOTRE ENTREPRISE »

De plus en plus d'entreprises utilisent les piliers de la durabilité ou de l'ESG pour leurs reportings. L'ESG repose sur trois piliers : l'environnement, le sociétal et la gouvernance. En substance, grâce au reporting ESG, les entreprises peuvent communiquer facilement et de manière transparente sur les conséquences sociales et environnementales de leurs activités et de leur gouvernance. Ce reporting permet aux entreprises de démontrer qu'elles contribuent à un monde plus durable.

Mais comment initier cette innovation dans son entreprise ? Et comment mesurer et gérer la transition vers plus de durabilité ? Febelfin a réalisé un dépliant pratique pour les entreprises, qui présente les principes les plus importants du **reporting ESG**, énumère les avantages d'un tel reporting et donne quelques exemples concrets.



FINCAFÉ SUR LE THÈME « DURABILITÉ ET REPORTING ESG POUR LES ENTREPRENEUR-E-S »

En février 2022, Febelfin et la FEB ont organisé une édition virtuelle du **Fincafé**, sur le thème « Durabilité et reporting ESG pour les entrepreneur-e-s ».

Pour l'occasion, certain-e-s des expert-e-s les plus compétent-e-s en matière de durabilité et de législation connexe ont été invité-e-s pour discuter de l'importance des rapports de durabilité et l'impact sur les activités d'investissement et de financement. On retrouvait ainsi autour de la table Vanessa Biebel (COO and Executive Manager of the Competence Centre Sustainability & Circular Economy à la FEB), Catherine Delanghe (SME Consultant chez Guberna), Tom Van den Berghe (Director Sustainable Finance chez Febelfin) et Johan Eyckmans (Professor Environmental Economics à la KUL). Ce débat était agrémenté de témoignages inspirants d'entrepreneur-e-s.



Couverture de la brochure consacrée au reporting ESG



Z-SUSTAINABLE FINANCE

Febelfin a collaboré avec **la FEB et Canal Z** pour mettre le thème de la durabilité des entreprises sous les feux des projecteurs : **la série Z-Sustainable Finance** a traité des opportunités entourant les entreprises durables et le reporting ESG. Des experts et des chefs d'entreprise de PME ont expliqué pourquoi une stratégie articulée autour des objectifs durables et un reporting axé sur les critères ESG sont utiles et nécessaires.

ESG-PAPER : LE CLIMAT ET L'ÉCONOMIE BELGE

L'Union européenne doit devenir neutre en carbone d'ici 2050. Tel est l'objectif fixé par la Commission européenne qui doit être concrétisé par tout un ensemble de mesures.

Febelfin a **réalisé un document avec l'UWE, la FEB et le VOKA** pour expliquer l'impact du plan climat européen sur les entreprises, les conséquences pour le marché du travail et la position concurrentielle, etc. En résumé, cet ESG-Paper énumère les questions les plus importantes. Ce document a été diffusé sur les canaux de Febelfin et de ses partenaires et a également été communiqué par e-mail aux fédérations concernées.



LA CSRD (DIRECTIVE SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ PAR LES ENTREPRISES)

La CSRD est venue modifier les exigences de la NFRD (Non Financial Reporting Directive). En effet, son champ d'application est plus étendu dans la mesure où les grandes entreprises et sociétés cotées sur les marchés réglementés se trouvent concernées. En outre, cette fameuse CSRD exige l'audit des informations rapportées et introduit des exigences de rapport plus détaillées. Enfin, la directive exige des entreprises qu'elles appliquent un balisage numérique aux informations rapportées auprès du point d'accès unique européen.

Il s'agit **d'une réglementation importante pour Febelfin**, car les institutions financières relèvent, pour la plupart, du champ d'application de la CSRD et ont donc besoin d'une approche pratique. De plus, les institutions financières utilisent

des données ESG : elles ont besoin des données de leurs clients pour se conformer à leurs propres exigences prudentielles et de reporting. La CSRD régit cela. Les PME représentent également une grande partie de la clientèle professionnelle des banques belges. Or, celles-ci ne relèvent pas du champ d'application de la CSRD mais pour elles aussi, un éventuel reporting « allégé » peut être important dans le cadre de leurs relations avec leurs parties prenantes.

Febelfin s'efforce de **mettre en place un cadre de reporting pragmatique** (la banque agissant en tant qu'entité déclarante), **adapté à l'objectif** (la banque agissant en tant qu'utilisateur des données ESG de l'entreprise) et **proportionné** (également réalisable pour les PME).

Les institutions relevant du champ d'application de la directive devront commencer à appliquer, dès 2025, les nouvelles normes CSRD à leurs reporting couvrant l'exercice 2024.

LA CSDD (DIRECTIVE SUR LE DEVOIR DE VIGILANCE DES ENTREPRISES EN MATIÈRE DE DURABILITÉ)

Cette proposition de la Commission européenne vise à favoriser une conduite durable et responsable des entreprises dans le cadre de leurs opérations et de gouvernance. Cette nouvelle réglementation veillera à ce que les entreprises traitent les incidences négatives de leurs actions dans leurs chaînes de valeur, sur le territoire de l'Union mais cela pourra également être le cas en dehors de celui-ci.

Febelfin **soutient les objectifs de la proposition** : faire progresser le respect des droits de l'Homme et la protection de l'environnement, créer des conditions de concurrence équitables ou encore éviter la fragmentation entre les États membres. Un manque de clarté du texte et de certains concepts a tout de même été fortement montré du doigt, ce qui pourrait entraîner de multiples interprétations, des incertitudes juridiques et une réelle fragmentation entre les États membres. Qui plus est, une large marge de manœuvre est laissée aux États membres quant à la transposition de la future directive, ce qui pourrait donner lieu à un risque de surréglementation. Une surveillance étroite dans le processus législatif reste donc de mise en 2023.

GREENOMY

Febelfin est également **l'initiatrice d'un projet pilote en matière de reporting ESG**. En effet, le projet avec la « Regtech » belge Greenomy permet aux entreprises de se prémunir d'un outil afin de les aider à remplir leurs obligations de reporting ESG, notamment en ce qui concerne les obligations liées à la Taxonomie européenne. Nous sommes actuellement dans le cadre d'une phase dite pilote permettant de tester l'outil et voir si celui-ci satisfait les attentes des banques impli-

quées, ainsi que des quelques dizaines de leurs clients professionnels invités à participer. Durant cette phase pilote, il s'agit de maintenir le focus sur le reporting lié à la Taxonomie européenne étant entendu que les entreprises doivent d'ores et déjà réaliser ce type de reporting. Dans le futur, 4 législations européennes pourraient être couvertes par la plate-forme de Greenomy : Taxonomie européenne, EBA Pillar 3, CSRD et SFDR. Il s'agit d'un outil qui est accessible à toute entreprise, en contactant directement l'entreprise Greenomy.





FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Febelfin est **membre du Comité de Pilotage de Vlaanderen Circulair** et, avec PMV, le **chef de file du Hefboom Financiering** (Lever Financing) également chez Vlaanderen Circulair.

À ce titre, **Febelfin a contribué**, avec des représentants de banques et de sociétés de leasing, **à une étude sur le financement de l'économie circulaire** commandée par Vlaanderen Circulair et réalisée par KPMG. L'objet de cette étude est d'examiner ce qui est nécessaire pour intensifier et accélérer l'économie circulaire, en lien avec le levier Financing dans le cadre du programme Vlaanderen Circulair.

Dans le prolongement de cette étude, les travaux se poursuivront sous l'égide des initiateurs du Hefboom Financiering, pour élargir l'offre de financement et pour uniformiser et rendre « circular-proof » les cadres d'évaluation des risques.

Sustainable Finance

Options politiques pour une Stratégie Belge de Finance Durable

Il s'agit d'un projet lancé en octobre 2021 par les ministres Khattabi et Van Peteghem visant à **développer des options politiques** (policy options) **pour une stratégie belge de finance durable**.

Cette future stratégie a trois objectifs :

- Rendre le secteur financier plus durable, en l'aidant à s'aligner sur les considérations liées à l'ESG et en intégrant les risques ESG dans ses décisions, avec une vision et un cadre clairs.
- Renforcer le gouvernement fédéral et les institutions en tant qu'investisseur(s) durable(s), pour devenir un catalyseur de l'alignement ESG, en mettant en œuvre les engagements internationaux et européens (par exemple, l'Accord de Paris).
- Soutenir la cohésion et la conformité des acteurs belges quant à l'agenda européen de la finance durable, en les dotant d'outils adéquats et d'un soutien réglementaire, même si l'objectif reste d'aller au-delà du cadre réglementaire de l'Union.

Il s'agit d'une initiative importante pour Febelfin car, même s'il reste à voir quelles options politiques se traduiront par des choix politiques réels et concrets de la part du gouvernement belge, il est nécessaire de **surveiller de près que ces options politiques soient raisonnables et réalisables**. Il est tout de même positif de constater que le gouvernement souhaite jouer un rôle plus actif dans le domaine de la finance durable. Certaines options politiques peuvent faire écho aux demandes existantes du secteur financier auprès du gouvernement, tels que l'accès aux bases de données de l'EPC, les données ESG des PME, etc. Cependant, celles-ci ne doivent pas conduire à des exigences supplémentaires à la législation européenne en matière de financement durable.

Label Towards Sustainability

En février 2019, l'initiative Towards Sustainability avait été lancée sous l'impulsion de Febelfin et en concertation avec les parties prenantes au sein du secteur financier et en dehors. L'objectif était, premièrement, de définir des exigences minimales pour les produits financiers durables grâce à une norme de qualité et, deuxièmement, de fournir un outil – le label – aux investisseurs particuliers et institutionnels pour les guider dans leur recherche de solutions de placements durables. En 2021, cette norme de qualité a été revue et renforcée afin d'affiner les critères du label et de l'aligner avec la réglementation européenne. Cette **révision est entrée en vigueur en 2022**. Febelfin a **soutenu ce processus** qui confirme que le **secteur financier belge est un précurseur en Europe en matière de durabilité**. L'ambition



est que cette norme renforcée puisse encore accroître l'impact du label et amener davantage d'institutions financières et d'investisseurs-euses sur la voie d'une économie durable. Fin 2022, on comptait par ailleurs plus de 700 produits labellisés, gérés par plus de 100 institutions financières de 10 pays différents et représentant plus de 470 milliards d'euros.

Febelfin Connect 2022 : une édition placée sous le signe de la durabilité

Après deux années marquées par la pandémie du coronavirus, l'événement annuel de Febelfin, le Connect, a pu de nouveau avoir lieu le 28 mars 2022. Cette édition était dédiée à la durabilité dans le secteur financier et était couverte par Canal Z.

Pour aborder cette thématique importante, plusieurs intervenants de qualité se sont succédé.



Aftermovie de l'événement Febelfin Connect – édition 2022

Ainsi, l'introduction a été réalisée par le CEO de Febelfin, Karel Baert, suivie par les discours préliminaires de Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances et Andrea Enria, Président du conseil de surveillance prudentielle à la Banque centrale européenne. Ce dernier a présenté les défis actuels du secteur. Un débat sur la durabilité a ensuite pris place avec Hilde Vernailen, Présidente d'Assuralia, Dirk Wouters, Vice-Président de Febelfin et Marie Lambert, Professeure de Finance Durable à l'Université de Liège. Pour conclure, **le discours** de fin a été prononcé par Johan Thijs, Président de Febelfin.

Il est ressorti de cet événement que le secteur financier a une **grande responsabilité dans la transition vers une société durable**. Tous les intervenants sur scène avaient leurs propres idées sur la manière de gérer et d'organiser cette transition, mais tous et toutes étaient d'accord sur l'importance et l'urgence de ce gigantesque défi.

Cette édition a, dans tous les cas, été un succès : plus de 300 personnes ont répondu à l'invitation.

Regulatory affairs & Asset Management & Private Banking

Investissements durables : collecte des préférences du client en matière de durabilité



Depuis le 2 août 2022, le nouveau Règlement délégué européen **MIFID II** impose des règles supplémentaires aux entreprises d'investissement lorsque les investisseur-se-s demandent des conseils en matière d'investissement ou de gestion de portefeuille. Outre les questions traditionnelles concernant les connaissances et l'expérience du ou de la client-e, sa capacité financière et ses objectifs d'investissement, **l'entreprise d'investissement doit** désormais également **intégrer, dans les tests d'évaluation du profil du ou de la client-e, des questions relatives à ses préférences en matière de durabilité** et proposer, aux client-e-s qui le souhaitent, des produits adaptés à ces préférences.

Febelfin **soutient bien entendu les objectifs de cette législation**, qui s'inscrit dans la lignée des objectifs du Green Deal européen. Convaincue du rôle important du secteur financier dans la transition vers une société durable, **Febelfin, en collaboration avec Assuralia, a publié**, en juillet 2022, **une brochure visant à expliquer ces nouvelles règles** et à informer les investisseur-se-s de l'existence d'instruments financiers durables.

Aperçu de la brochure liée aux nouvelles règles MiFID/IDD

L'attrait pour les investissements durables est croissant : selon une récente étude d'IndiVille commandée par Febelfin en 2022, près d'un Belge sur trois (28%) considère la durabilité comme l'aspect le plus important d'un investissement. Les jeunes investisseur-se-s attachent même plus d'importance à la durabilité (48%) qu'au rendement (38%).

À l'automne 2022, les gestionnaires d'actifs se sont préparé-e-s au mieux pour fournir les informations nécessaires aux distributeurs afin que ces derniers puissent classer les produits en fonction des préférences de durabilité.

L'un des principaux défis à cet égard consistera à combler le manque de données dont les gestionnaires d'actifs ont eux-mêmes/elles-mêmes besoin pour appliquer la législation.

Retail Banking

Objectifs climatiques : initiatives du secteur du crédit

Depuis plusieurs années, le secteur du crédit se donne pour mission de contribuer à la réalisation des objectifs énergétiques définis à l'échelle européenne, nationale et régionale. Ceux-ci incluent une amélioration significative de l'efficacité énergétique des logements privés.

L'Union Professionnelle du Crédit, une association constitutive de Febelfin, **a collaboré à l'élaboration de l'Energy Efficient Mortgages Initiative (EEMI) et de l'Energy Efficient Mortgage Label (EEM)**, une initiative de la Fédération Hypothécaire Européenne (EMF) soutenue par la Commission européenne. L'objectif de cette initiative est d'améliorer l'efficacité énergétique des logements à travers des incitants liés à des crédits hypothécaires.

La crise de l'énergie a également montré la nécessité de prendre des décisions politiques pour encourager la rénovation énergétique. Le gouvernement flamand a ainsi décidé qu'à partir de 2023, les logements avec un label PEB E ou F devront être rénovés pour obtenir au moins le label D dans les 5 ans suivant l'achat.

En ce qui concernant le certificat de performance énergétique (PEB), celui-ci est considéré comme l'élément clé pour évaluer de manière objective et précise l'efficacité énergétique d'une habitation. L'accès aux bases de données PEB est crucial pour le secteur du crédit afin d'obtenir des informations automatisées et sécurisées. La Région flamande a développé un accès à sa base de données de certificats de performance énergétique, mais une période limitée de conservation des données de 3 mois et une interdiction d'utiliser les données pour rapporter aux institutions européennes ou à la Banque nationale de Belgique restreignent leur utilisation. Il est nécessaire de supprimer ces restrictions.

En effet, la Banque nationale de Belgique accorde une importance croissante à l'efficacité énergétique des logements pris en garantie par les prêteurs. Une circulaire de 2020 impose aux banques et assureurs sous sa supervision de collecter et stocker les données sur l'efficacité énergétique de ces logements. L'année 2022 a vu une concertation avec les autorités wallonnes et la Région de Bruxelles-Capitale pour déterminer les actions concrètes à prendre afin d'accéder aux bases de données de ces régions également.

Social Affairs

Diversité et inclusion

Le secteur bancaire aspire à être un modèle d'inclusion et de diversité dans sa façon de penser, de gérer et de prendre des décisions. Diverses initiatives ont été prises ou poursuivies en ce sens.

En 2022, Febelfin a **signé un nouveau partenariat avec Actiris** pour renforcer **l'inclusion multiculturelle** dans le secteur financier. Efforts de recrutement, travail sur les biais et les micro-agressions, mentorat sont les éléments clés de ce plan d'action.

En vue d'attirer davantage de femmes dans les métiers IT de la finance, Febelfin a aussi lancé avec **Agoria et l'ULB-VUB le programme « S.HE Goes Digital : Executive Master in Digital and IT Essentials »**. Il s'agit d'un programme d'un an, comprenant stage et mentorat, avec une volonté de compter au moins 50% de femmes parmi les étudiant-e-s.

Wo.Men in Finance, une association regroupant toutes les grandes institutions financières, a également été très active en 2022. En effet, après les enquêtes sur l'inclusion multiculturelle dans le secteur financier (2020) et sur l'inclusion LGBTQIA+ (2021), Wo.Men in Finance a lancé en 2022 une **enquête sur les facteurs bloquant les carrières des femmes dans la finance**.

Les conclusions ont été présentées aux CEO du secteur : trois raisons principales amènent les femmes, en particulier celles membres du Senior Management, à envisager de quitter leur rôle : la culture d'entreprise, les jeux politiques et le style de leadership. L'équilibre travail-vie privée, bien qu'important, n'est pas un facteur amenant à envisager de quitter son travail.

La visibilité publique et politique de Wo.Men in Finance a encore augmenté en 2022 : lors de leur conférence internationale de juin, le Premier Ministre, la Commissaire européenne pour l'Égalité Helena Dalli et la Vice-Présidente du Parlement

européen Evelyn Regner sont intervenu-e-s et ont souligné le caractère unique de cette initiative. Les événements organisés ont rassemblé plus de 700 participant-e-s.



Wo.Men in Finance compte aujourd'hui 50 institutions membres qui mesurent chaque année leur plafond de verre et leur progression à tous les niveaux. Pour la première fois, le secteur franchit le seuil de 30% de femmes dans le Senior Management.

Découvrez plus de chiffres dans **le dernier rapport** annuel de Wo.men in Finance (en anglais).

Droit à la déconnexion

La loi du 3 octobre 2022 portant des dispositions diverses relatives à l'emploi accorde un droit à la déconnexion aux travailleurs-euses.

Selon la loi, les modalités du droit à la déconnexion et les mécanismes de régulation de l'usage des outils numériques doivent faire l'objet d'une CCT au niveau de l'entreprise en vue du respect des temps de repos et de l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle.

Le secteur bancaire a été **le premier** à conclure une CCT supplétive qui est d'application aux entreprises qui ne disposaient pas encore, au 1^{er} janvier 2023, d'une convention collective de travail ou de dispositions dans le règlement de travail.

Un e-learning sur ce droit à la déconnexion est par ailleurs en cours d'élaboration et devrait être proposé dans le courant de 2023. Il introduira le cadre juridique, les types de risques les plus courants et proposera des outils de prévention.

Burn-out

Le burn-out est un problème de société. Pour répondre à cette problématique, le secteur financier avait été choisi, parmi d'autres, pour participer à un projet pilote. Cela a fait du secteur financier **l'un des premiers secteurs à collabo-**

rer avec le gouvernement pour s'attaquer à ce problème d'une manière à la fois professionnelle et humaine. En janvier 2019, l'Agence fédérale des risques professionnels (Fedris) avait lancé ce projet. Il s'agissait d'un trajet d'accompagnement spécifique (séances chez un psychologue...) destiné aux collaborateurs-trices atteint-e-s ou menacé-e-s de burn-out. Si ce trajet était initialement accessible aux seuls milieux hospitalier et bancaire, l'accès a été élargi en 2021 à d'autres secteurs de soins (ambulanciers, médecins spécialistes ...). Il a d'ailleurs été prolongé pour les années 2022 et 2023.

« Au 31 décembre 2021 et depuis le début du projet, l'administration a reçu au total 1050 formulaires de demandes de dépistages dont 229 (21.8%) du secteur bancaire. »

— Wien De Geyter – Secrétaire générale de Febelfin

The Search for Talent in the Financial Sector

Le secteur financier est à la recherche de nouveaux talents. Pour aborder ce sujet, le Belgian Finance Centre (BFC) a organisé, en collaboration avec Febelfin et Assuralia, une grande soirée-débat intitulée « **Search for Talent in the Financial Sector** ». Celle-ci a eu lieu fin juin 2022.

Karel Baert, CEO de Febelfin, était le keynote speaker de l'événement. Le panel d'invités était quant à lui composé de Bruno Colmant (Président du BFC), Heidi Delobelle (CEO chez AG Insurance), Ian Knapen (Director Corporate Relations chez Capitant), Corentin Wéra (Président de

Capitant Liège), Manon George (Projects board member de Capitant Liège) et Lieve Mostrey (CEO chez Euroclear). Les grandes thématiques de cette soirée étaient l'image du secteur financier, la digitalisation continue, la diversité et l'inclusion, et la durabilité. Près de 250 personnes ont assisté à cet événement.

Enfin, toujours dans cette thématique de recherche de talents, Febelfin a réalisé et diffusé un entretien avec Wien de Geyter, Secrétaire générale de Febelfin et Barbara Van Speybroeck, Directrice de la communication chez Assuralia.



Search for talent in the financial sector



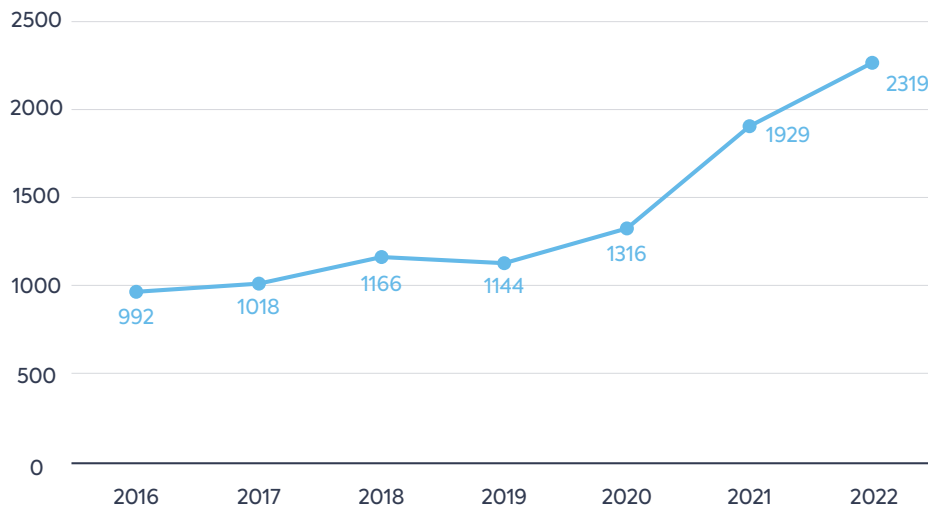
Fin Talent

Fin Talent est l'ensemble des initiatives sectorielles portée par Febelfin et dont Febelfin Academy développe la partie dédiée aux formations. L'objectif est d'améliorer le développement des talents des collaborateurs-trices du secteur financier.

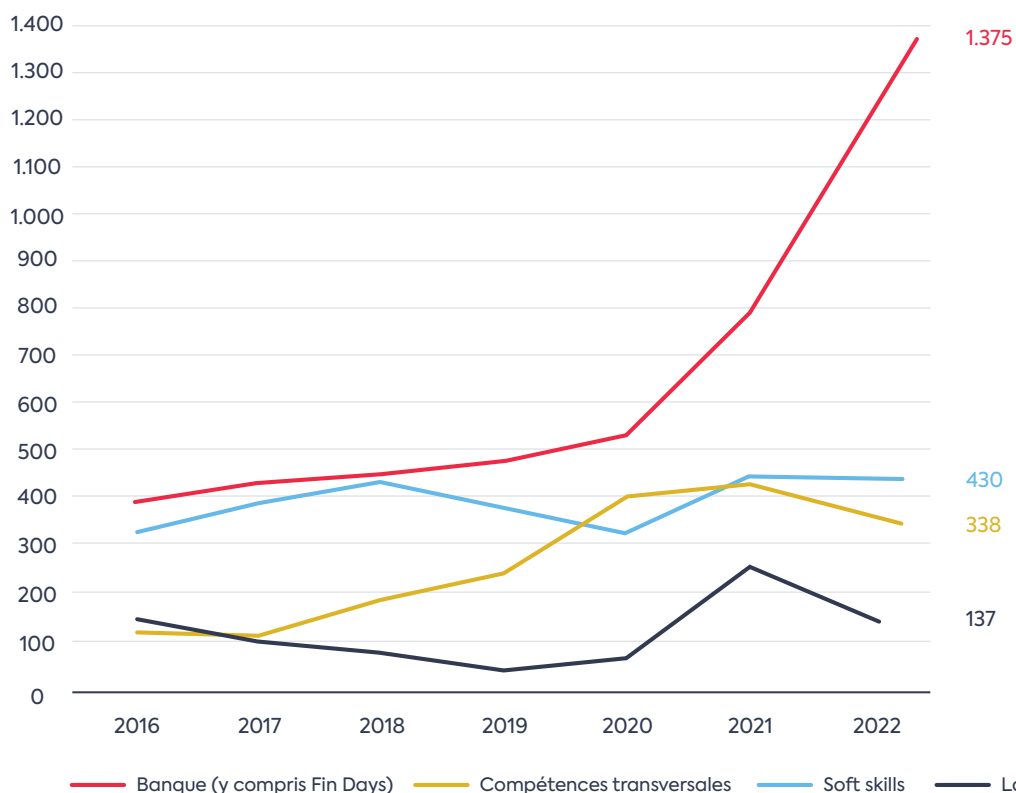
ELAN+

L'initiative de formation **Elan+** s'adresse à tout le personnel du secteur bancaire. Febelfin Academy et les partenaires sociaux du secteur bancaire ont, en 2022 encore, uni leurs forces pour proposer des formations adaptées.

Elan+ Évolution des inscriptions par an



Elan+ 2021 Répartition des inscriptions par initiative

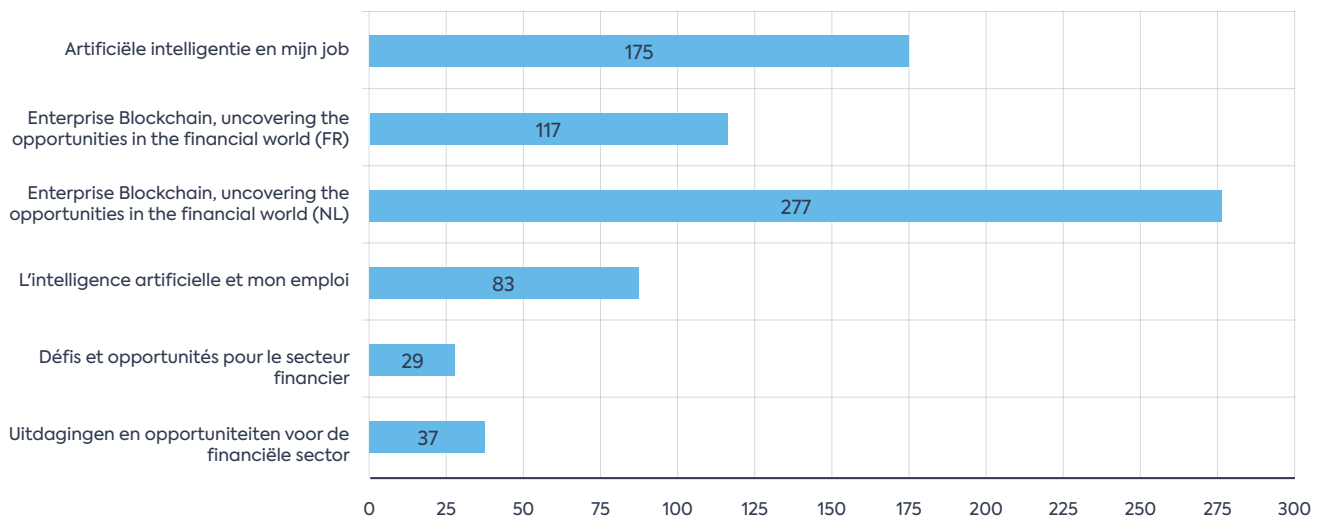




FIN DAYS

Les Fin Days consistent en des **demi-journées de formation** sur les **défis majeurs** que les banques doivent (ou devront) relever. À partir des différentes thématiques abordées, les participant-e-s doivent faire un lien avec l'impact potentiel de chaque défi sur le travail du collaborateur-trice. En 2022, les thématiques des sessions étaient les suivantes : défis et opportunités pour le secteur financier, intelligence artificielle et blockchain.

Nombre d'inscriptions par Fin Day



FIN COMPETITION

Fin 2022, Febelfin Academy a organisé la 3^e édition de la Fin Competition. La Fin Competition est une initiative du secteur financier dont l'objectif est, d'une part, de rapprocher le milieu des affaires et le monde de l'enseignement supérieur et, d'autre part, de donner aux étudiant-e-s un véritable aperçu de l'univers financier.

Ce **concours entre hautes écoles** vise à déterminer qui, parmi les équipes participantes, incarne la « meilleure banque numérique » de Belgique. Pendant 2 mois, plusieurs équipes se sont affrontées lors de 7 épreuves sur le thème de la banque. Les meilleures équipes (une par haute école) ont pu participer à la Grande Finale et c'est la Haute Ecole Artevelde qui a finalement remporté le concours.



Le saut ultime dans la finance



Mot de conclusion

L'heure est au bilan. Et il va sans dire que 2022 aura été une année riche en projets, réalisations et engagements. Le secteur a constamment œuvré à apporter des solutions aux défis humains, géopolitiques et socio-économiques qui ont marqué l'année écoulée. À présent, il est temps de se concentrer pleinement sur l'année 2023 qui s'annonce, elle aussi, remplie de défis.

Nous aspirons à représenter un secteur florissant dans une société plus durable et à contribuer à une économie fiable, efficace et sûre, dans une optique d'innovation et de numérisation.

Pour ce faire, nous continuerons à mettre notre expertise et expérience au service des pouvoirs publics, des décideurs politiques et autres parties prenantes afin de trouver, ensemble, des solutions efficaces et adaptées pour l'avenir.

Pour conclure, nous continuerons, en tant que Fédération, d'accompagner nos membres au travers d'initiatives alignées sur nos priorités stratégiques. Nous concentrerons, encore et toujours, nos efforts sur l'appui offert à ceux-ci mais aussi à la société.

Car c'est ensemble que nous construirons le monde de demain.



ANNEXE : LE RAPPORT DE DURABILITÉ DE FEBELFIN

Febelfin travaille depuis un certain temps déjà sur la durabilité, au sens large du terme.

En 2022, l'équipe de Febelfin a une fois de plus cherché à voir comment nous pouvons apporter une contribution durable via notre activité principale. Ce faisant, Febelfin a mis l'accent sur les efforts et les initiatives par lesquels elle peut, en tant que fédération du secteur financier, aider et soutenir ses membres à optimiser leur impact sociétal positif et ainsi renforcer la contribution sociétale du secteur financier à la transition durable.

Avec nos membres, nous continuons à travailler sur des solutions permettant de relever le défi

social consistant à « devenir plus durable » (par exemple en proposant des crédits de rénovation écologique et des produits d'investissement durables), ainsi que sur des initiatives sociales favorisant l'inclusion.

Febelfin ne se contente pas de penser de manière durable, elle veut aussi être durable et communiquer de manière transparente à ce sujet vis-à-vis de ses membres et des parties prenantes.

Dans l'aperçu ci-dessous, nous énumérons quelques réalisations dans le domaine de l'« environnement », du « social » et de la « gouvernance » (ESG). Ce faisant, nous les relierons aux objectifs de développement durable des Nations unies (ODD).

ENVIRONNEMENT

13 CLIMATE ACTION



Généralités :

- Soutenir les membres dans l'intégration de la taxonomie européenne
- Soutenir la rénovation énergétique des bâtiments (privés et d'entreprise) par des crédits hypothécaires
- Aider les membres à intégrer les préférences en matière de durabilité dans les profils d'investisseurs et les règles de protection des investisseurs (MiFID)
- Sensibilisation des entreprises à l'importance de la durabilité et des rapports ESG et soutien individuel des entreprises par les membres concernant la transition climatique et la planification des investissements

Gouvernance interne :

- Efforts en matière de politique de mobilité interne : vélo électrique; possibilité de charger le vélo et les voitures électriques; budget mobilité flexible,...
- Mesures internes d'économie d'énergie : attention portée aux économies d'électricité, au chauffage et à l'éclairage, aux panneaux solaires, aux toits verts, utilisation limitée des imprimantes, politique de durabilité en matière de traitement et de recyclage des déchets, etc.



- Gestion et développement d'une norme pour les « produits financiers durables » (label Towards Sustainability)
- Développement de solutions de financement pour soutenir l'économie circulaire, notamment par le biais du leasing financier : charte économie circulaire
- Soutien aux membres dans l'intégration croissante des aspects ESG (par exemple, communication sur les rapports ESG, etc.)

SOCIAL



- Développement et mise à disposition de mesures de soutien dans le contexte de la crise corona pour les particuliers et les entreprises
- Nombreuses études, actions et collaborations dans le domaine de l'inclusion numérique, notamment à destination des groupes vulnérables
- Octroi de crédit responsable et lutte contre le surendettement
- Maintien de l'accessibilité des services bancaires en offrant des services bancaires de base aux particuliers et introduction du service bancaire universel (SBU) et des 10 points d'action pour promouvoir l'inclusion (numérique)



- Nombreuses initiatives d'éducation financière et numérique destinées à différents groupes cibles
- Sensibilisation du grand public au sujet de la cybersécurité
- Séances d'information sur la banque numérique, les paiements et la sécurité



- Actions, campagnes pour améliorer la diversité des genres et l'inclusion dans le secteur (par ex. campagne d'inclusion et développement d'outils pour améliorer l'inclusion)
- Actions et initiatives pour lutter contre toutes les formes de discrimination (origine, religion, etc.)
- Participation à la 'Table ronde sur l'accès au financement des entrepreneures'
- Coopération avec d'autres secteurs et entreprises pour une meilleure égalité des sexes (par ex. panels inclusifs)
- Projet Wo.Men in finance
- Déploiement d'un coordinateur Inclusion qui développe davantage la politique d'inclusion en interne et en externe
- Initiatives pour les client-e-s en situation de handicap
- Organisation d'événements où il y a un équilibre de genres parmi les orateur-ice-s

8 DECENT WORK AND ECONOMIC GROWTH



- Création d'instruments permettant de canaliser les investissements vers la transition et la relance économiques
- Efforts pour positionner le secteur financier comme un employeur attractif
- Investissements dans la formation permanente du personnel
- Initiatives visant à contrôler l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, via entre autres le cadre structurel pour le télétravail
- Premier secteur en Belgique avec une CCT sur la déconnexion
- Initiatives visant à accompagner le personnel dans la transition numérique
- Efforts dans les négociations salariales et maintien d'un paquet salarial compétitif
- Politique interne du personnel : possibilité de télétravail, horaires de travail flexibles, attention à la diversité, formulation d'offres d'emploi non genrées, formation, attention à l'ergonomie et aux éventuels facteurs de stress au travail, etc.

GOVERNANCE

8 DECENT WORK AND ECONOMIC GROWTH



- Gouvernance interne de Febelfin : investir une part croissante des réserves disponibles dans des produits (fonds) durables

16 PEACE, JUSTICE AND STRONG INSTITUTIONS



- Initiatives et nouvelles législations relatives à la lutte contre la criminalité financière et le blanchiment d'argent
- Soutenir les membres dans l'application des embargos internationaux
- Soutenir les initiatives de mise à jour continue des procédures de contrôle interne et de conformité
- Aide aux membres dans l'application des lois fiscales nationales et internationales pour le recouvrement correct des impôts dus

17 PARTNERSHIPS FOR THE GOALS



- De nombreux partenariats avec les autorités fédérales, régionales et locales, les ONG, les organisations sociales et de nombreuses autres institutions pour atteindre et développer les objectifs ci-dessus
- La création du poste de « Director Sustainability » afin de développer et d'étendre autant que possible la politique de durabilité, tant en interne qu'en externe

Document conçu et réalisé par l'équipe de Communication de Febelfin.

Boulevard du Roi Albert II 19, 1210 Bruxelles

Rédaction finale en mars 2023.



Fédération belge du Secteur Financier

www.febelfin.be